

éduquer

tribune laïque n°75 juin 2010

la *Ligue*

dossier
L'éducation à l'environnement

éducation
Éduquer à la vie sexuelle

histoire
La Ligue organise une session médico-pédagogique sur les maladies vénériennes (novembre 1923)

sciences
L'apprentissage par projet pour promouvoir la réussite : un pari raisonnable ?

Publication de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl



Sommaire

Éditorial	À propos d'un anniversaire	p 3
	Guy Vlaeminck	
Focus	De nous à vous...	p 4
	Marie Versele	
Actualité	Les syndicats sont contents, le « hold-up » n'aura pas lieu...	p 6
	Valérie Silberberg	
Éducation	Réformer, réorienter et unifier notre système éducatif	p 10
	Communiqué de presse du CEDEP	
	Éduquer à la vie sexuelle	p 12
	Valérie Piette	
Dossier	Dossier et interviews réalisés par Marilyn Bocken, Iouri Godiscal et Laurent Bourgois	
	L'ErE : un concept, une histoire	P 16
	Éduquer à l'environnement au sein des écoles	p 19
	Laurent Bourgois	
	Dans l'ErE du temps	p 22
	Iouri Godiscal	
	Panorama d'associations actives	p 26
	Une génération de formations relatives à l'environnement	p 29
	Marilyn Bocken	
Régionales	L'agenda	p 33
À la Ligue	Analyse statistique et relation écoles-familles : quels enjeux pour les associations?	P 34
	Olivier Bonny	
	Les stages résidentiels de la Ligue	p 38
	Le secteur Formation	
Histoire	La Ligue organise une session médico-pédagogique sur les maladies vénériennes (novembre 1923)	p 39
	Pol Defosse	
Sciences	L'apprentissage par projet pour promouvoir la réussite : un pari raisonnable?	p 42
	Nadine Postiaux	
En vrac	Parutions et évènements	p 46

éduquer

est édité par



de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl

rue de la Fontaine, 2
1000 Bruxelles

Editeur responsable
Guy Vlaeminck

Direction
Patrick Hullebroeck

Animatrice de la revue Eduquer
Valérie Silberberg

Mise en page
Eric Vandenheede
assisté par Marie Versele

Réalisation
mmteam sprl

Ont également collaboré
à ce numéro:

Guy Vlaeminck
Marie Versele
Valérie Silberberg
Philippe Vienne
CEDEP

Valérie Piette
Laurent Bourgois
Iouri Godiscal
Marilyn Bocken
Olivier Bonny
Le secteur Formation
Pol Defosse
Nadine Postiaux

Guy Vlaeminck, président de la Ligue

A propos d'un anniversaire

Le vingtième anniversaire de la loi dépenalisant partiellement l'avortement a donné lieu à quelques manifestations. L'une d'elles a réuni les opposants à la loi autour de Monseigneur Léonard, archevêque récemment désigné.

Il est toujours délicat pour des personnages en vue de participer à de telles manifestations. Sans leur dénier le droit d'expression propre à tout citoyen d'une nation démocratique, ils savent (ou devraient savoir) que leur participation est indissociable du mouvement qu'ils représentent. Leur présence n'a d'ailleurs pas d'autre signification symbolique que de prouver à ceux que l'on désire sensibiliser, que tout le groupe dont on assume la responsabilité partage l'idée que l'on défend. Sauf à afficher clairement qu'il n'en est pas ainsi, tous ceux qui ne partagent pas les opinions défendues ne peuvent que se sentir écartés du groupe, marginalisés ou, du moins, vivement invités à réfléchir à leur position et à modifier leur attitude.

Côtoyant parfois des personnes qui se revendiquent de la qualité de catholiques - peu, j'en conviens, mais représentatifs il me semble d'un courant de pensée non négligeable au sein de cette communauté - je n'en connais aucune qui partage l'intransigeance affichée par leur archevêque. Elles abordent généralement cette question

avec nuances, prenant en compte l'avenir de la future mère et de l'enfant à naître, la liberté de la femme, la possibilité d'assurer le bonheur de l'enfant, les conditions matérielles de la future maman...

Tous les arguments de défense de la loi se retrouvent dans leur discours. La conclusion est généralement fort proche de la pensée laïque: en dépenalisant partiellement l'avortement, la loi ne l'impose évidemment à personne et chacun conserve sa liberté de conscience ainsi que son pouvoir de décision. Voilà certes une attitude où l'humanisme l'emporte largement sur l'attitude officielle de l'Eglise.

Si nous revenons aux domaines que nous traitons habituellement ici, on peut se poser la question de savoir quelle signification il convient de donner aux visites que certaines écoles catholiques effectuent régulièrement dans les centres de planning familial? Sans doute l'occasion est-elle tentante de rappeler ici ce passage de «Veritatis Splendor» du Pape Jean-Paul II à propos de la responsabilité des évêques à l'égard des institutions confessionnelles: «(...) C'est leur devoir [aux évêques], en communication avec le Saint-Siège, de reconnaître ou de retirer dans des cas de grave incohérence, le qualificatif de catholique aux écoles, (...) qui se réclament de l'Eglise.»

A chacun ses responsabilités. ■

Billet d'humeur

Une bataille pour la liberté des consciences

Jamais autant qu'aujourd'hui, les esprits n'ont été habités par la préoccupation environnementale. Jamais cependant, les sociétés humaines n'ont sans doute, en même temps, autant détruit ce qui les entoure. C'est que la prise de conscience n'engendre pas automatiquement l'action, et qu'il faut, pour changer de comportement, davantage d'engagement qu'un simple savoir n'en produit.

Le philosophe Miguel Benasayag n'a pas tort lorsqu'il distingue deux formes de savoir : l'information, telle que nous la trouvons, par exemple, dans la presse ou certaines productions technocratiques, et la connaissance, qui est bien plus une expérience.

La première nous laisse, en quelque sorte, impuissants et découragés. C'est une forme abstraite de savoir, détachée de la réalité vécue et de son contexte. Elle est, pour ainsi dire, inassimilable, elle nous voue à l'inaction et à une forme de désespérance citoyenne. Elle a des effets de désorganisation et produit des réactions de défense (fuite, dénégation, apathie). Ainsi de l'actualité, suivie jour après jour dans la presse, de la pollution pétrolière dans le Golfe du Mexique.

Tout autre est la seconde. Elle est un savoir pratique et naît du partage d'expériences avec autrui, dans un contexte donné et en relation directe avec la réalité vécue. Elle a des effets de mise en ordre de notre existence et augmente notre être en libérant notre capacité à influencer concrètement sur notre environnement (social, culturel, politique, économique ou naturel).

Etre une source de connaissance et être bien davantage, bien autre chose, que la simple transmission d'informations, est un enjeu incontournable pour l'éducation en général. C'est vrai également pour l'éducation à l'environnement et au développement durable. Car c'est dans cette dimension que se noue la liberté des consciences, qui consiste en la capacité d'orienter son existence et de mobiliser ses compétences pour agir conformément à ses choix.

L'éducation à l'environnement et au développement soutenable multiplie les dispositifs et les approches pour susciter l'appropriation des connaissances par les apprenants. Elle est, de ce point de vue, d'une grande créativité. Mais elle se heurte aux modes de comportement habituels de la société de l'hyper consommation et aux tendances lourdes de l'économie orientée vers le profit maximum à court terme. Elle recèle ainsi une part de conflictualité latente qui est souvent mal perçue et qu'elle a difficile à assumer. Au risque, ce faisant, de glisser toujours de la volonté de connaître à celle de simplement informer, - ou, parvenue à ce stade d'impuissance, de se transformer en prêchi-prêcha idéologique et moralisateur.

Patrick Hullebroeck
Directeur

Un jour... en 1975

Les accords d'Helsinki du 1^{er} août 1975

Les Accords d'Helsinki ont été signés le 1^{er} août 1975 à Helsinki par 33 États, dont les géants, URSS et États-Unis.

La conférence a commencé en juillet 1973 sur le mode de la méthode des « corbeilles » où les diverses suggestions des États étaient classées en trois groupes principaux :

1) la sécurité, 2) la coopération, 3) les droits de l'Homme.

L'issue de la rencontre va permettre aux États de jouir d'une promiscuité harmonieuse et ce, en posant, par écrit, divers principes majeurs de cohabitation : la non ingérence dans les affaires intérieures des autres États, l'autodétermination des peuples (ils ont la liberté de choisir leur régime politique), l'inviolabilité des frontières issues de la Deuxième Guerre mondiale, la coopération accrue entre les États, et surtout la garantie de la défense des droits de l'homme (libre circulation des hommes, liberté de presse...).

L'idée d'une conférence sur la sécurité en Europe n'était pas neuve à l'époque : elle remonte à 1954 sous l'initiative des Soviétiques, qui, suite à la Guerre mondiale, avaient pour ambition de faire reconnaître l'intangibilité des frontières de l'URSS.

L'acte final des accords d'Helsinki se résume en un simple procès-verbal, il n'est pas, à proprement parler, un traité à portée morale et politique.



Bundesarchiv, Bild 146-1990-009-13
No. 0-Fig. 1 1975

Mini news

La mortalité infantile en baisse...

Selon une étude publiée en ligne par la revue *The Lancet* (revue scientifique médicale britannique), la mortalité des enfants de moins de 5 ans a nettement régressé dans les pays les plus pauvres en passant de 11,9 millions de morts en 1990 à 7,7 millions de morts estimés en 2010.

Mieux encore, selon les données de l'Institut d'évaluation et de données sur la santé (Université de Washington à Seattle), les taux de mortalité infantile auraient chuté de 60% entre 1970 et 2010. L'Afrique sub-saharienne dénombre la moitié de ces décès, et le tiers en Asie du Sud. Moins de 1% de ces morts surviennent dans les États à haut revenu.

Source : *Le Monde*, 25-05-2010

Le site du mois

www.jacroche.be

Le décrochage scolaire, souvent associé à l'échec scolaire, a des racines diverses, les solutions pour y remédier sont complexes. C'est pourquoi le site « J'acroche ! », présente, sous forme de fiches techniques, bibliographie, analyses... les lieux et les actions menées pour favoriser l'accès à l'enseignement, et ce, afin de créer une collaboration renforcée entre tous les acteurs de terrain.



Pourquoi...

Pourquoi dit-on "à vos souhaits" ?

Dans bien des langues, il existe une formule pour souhaiter à quelqu'un de réussir. Les anglophones diront même "Good luck". L'origine de cette pratique est obscure. L'hypothèse la plus courante veut que l'âme était située dans le ventre et qu'en soufflant sur les doigts, on s'expulse de son corps. Il convenait alors de souhaiter à ses proches conjuraient le mauvais sort.

Citation...

« On peut rire de tout, mais pas avec soi-même »
Pierre Desproges, *Le Petit Prince*

Livre pour enfant

Les contes macabres

De Edgar Allan Poe, illustration de Benjamin Lacombe. « Les contes macabres » est un ouvrage de littérature. L'anniversaire du bicentenaire de la naissance de Poe est une belle occasion de le remettre en lumière. La nouvelle édition offre, en plus de l'histoire du chat noir; L'île de la fée; Le cœur révélateur; Usher; Le portrait ovale et Morella), un chapitre de l'écrivain, une biographie et une bibliographie. Illustré par l'un des meilleurs illustrateurs de la littérature jeunesse, Benjamin Lacombe, « Les contes macabres » est un ouvrage visuel impressionnant, jouant sur une palette de couleurs sur fond noir, blanc ou gris. Un ouvrage délicieusement terrifiant et superbement garanti !

Valérie Silberberg, responsable du secteur Communication

Les syndicats sont contents, le « hold-up » n'aura pas lieu...

Dès son annonce, l'avant-projet de décret dit Robin des Bois avait fait couler beaucoup d'encre... Le 29 avril dernier, le gouvernement de la Communauté française a décidé d'abandonner ce mécanisme. Retour sur les quelques jours qui ont précédé ce renoncement...

Première information qui fait du bruit, celle fournie par Robert Deschamps, économiste aux Facultés de Namur. Il a calculé que le secteur enseignement, entre 2008 et 2010, a vu ses dépenses augmenter de 575 millions (soit +9,6% en 2 ans), alors que les recettes de la Communauté française, au cours de cette même période, ont diminué de 185 millions et que les autres dépenses primaires ont régressé de 35 millions. « Sur la même période de deux ans, les dépenses de l'enseignement obligatoire croissent de 10%, celles de l'enseignement supérieur de 8,8% et celles de la recherche de 9,3%. Il s'agit d'une croissance rapide des dépenses d'enseignement, plus forte qu'au cours des sept années précédentes. »

Conclusion de M. Deschamps: « Notre enseignement ne souffre en tout cas pas d'une insuffisance de moyens financiers, ni d'un nombre trop faible d'enseignants. Si problème il y a, ce n'est pas là qu'il faut en chercher la cause ni non plus le remède. » Il voit plutôt les remèdes du côté de l'organisation du système « qui souffre de nombreux cloisonnements, de rigidités et de comportements

corporatistes ». L'avis de Robert Deschamps aidera sans doute ceux qui estiment que l'école est suffisamment financée, mais que l'argent n'est pas valablement utilisé. Et que le décret Robin des Bois pourrait contribuer à une meilleure affectation de l'argent...

Réunis en front commun le 21 avril, les syndicats de l'enseignement (CSC, CGSP, SEL-Setca, SLFP, Appel) ont décidé d'appeler les enseignants à observer un arrêt de travail le 29 avril dans les écoles maternelles, primaires et secondaires. D'autres actions sont également prévues. Parlant d'un « hold up généralisé », les syndicats estiment que le décret Robin des Bois ne va pas provoquer des glissements d'emplois de certaines écoles vers certaines autres, comme voudrait le faire croire la ministre de l'Enseignement, Marie-Dominique Simonet. Ils pensent que le système va détruire de l'encadrement professoral. Ils s'inquiètent aussi des nouvelles normes d'encadrement au niveau maternel auquel Marie-Dominique Simonet veut appliquer un système de capital-périodes comme au primaire.

Le 22 avril, la ministre présente son décret à ses collègues de l'exécutif de la Communauté française. PS et Ecolo jugent que le texte pourrait entrer en vigueur plus vite que prévu (Simonet parle de la rentrée 2011) et qu'il faut diminuer le nombre d'écoles qui cèderont des moyens aux écoles défavorisées. Curieusement, Simonet n'a pas été invitée à réécrire son texte. C'est Rudy Demotte qui s'en chargera. Le ministre-président tentera de trouver un compromis.

Un risque de stigmatiser les écoles bénéficiaires

L'avant-projet de décret Robin des Bois fait l'objet d'une réunion de chefs de cabinet le 26 avril. Selon certains calculs, la contribution demandée aux écoles sur le plan financier (réduction de 1,16% de leurs moyens) devrait être neutralisée par le **plan de redressement des subventions de fonctionnement** (accord de la Saint-Boniface de 2000). Au pire, le budget des écoles resterait stationnaire. Dans le meilleur des cas, l'augmentation des moyens promise par la Saint-Boniface serait un

Pour la revue de presse complète, consultez notre site: www.ligue-enseignement.be

peu moindre que prévu, pour les écoles contributrices en tout cas.

L'Association des directeurs des écoles libres en discrimination positive (Adi D+) redit son rejet du système Robin des Bois. Pour Marc Verkoyen, pomper des moyens dans les écoles les moins favorisées va « stigmatiser » les écoles bénéficiaires. Le président de l'Adi D+ ajoute que les écoles défavorisées, parce que disposant de moyens particuliers, ont les moyens d'aider l'élève en situation fragile. « Le décret inscriptions va inciter des élèves faibles à se diriger vers les écoles aux publics moins défavorisés (...). Elles ne sont pas armées pour s'occuper d'eux et, en plus, le projet Robin des Bois leur enlèverait des moyens? »

L'arrêt de travail programmé par les syndicats a bien lieu le 29 avril. De leur côté, PS et Ecolo soutiennent l'idée de Robin des Bois, mais contestent des aspects du texte de Simonet. Un kern est

convoqué ce même 29 avril. Un accord tournerait autour de ces éléments:

- l'assiette de 60% d'écoles contributrices serait réduite à 40%;
- le décret serait progressif: 25 millions à envoyer aux écoles défavorisées en plusieurs années;
- si les moyens à faire parvenir aux écoles en difficulté proviendront donc d'écoles mieux loties, ils proviendraient aussi, en partie, de l'embellie budgétaire.

Finalement, à l'issue du kern, le gouvernement de la Communauté française décide de renoncer au mécanisme Robin des Bois, mais il consacrerait 10 millions d'euros au financement des mesures d'encadrement différencié dès la rentrée 2010. Ces dix millions seront puisés dans les moyens supplémentaires dont disposera la Communauté d'après les prévisions du Bureau du Plan.

Le gouvernement devra trouver plus tard les derniers 15 millions qui manquent encore pour financer les dernières phases du plan d'encadrement, dont l'objectif est d'aider les 25% d'écoles qui accueillent le public le plus défavorisé.

A la trappe aussi: les nouvelles normes d'encadrement au maternel, l'idée de réduire l'encadrement maternel pour pouvoir recruter des maîtres spéciaux de psychomotricité, l'idée de permettre aux écoles secondaires d'affecter aux 2^e et 3^e degrés de l'encadrement en principe dévolu au 1^{er} degré, l'idée d'utiliser une partie de l'encadrement pour l'aide aux directeurs du primaire.

Les syndicats n'ont pas caché leur satisfaction... ■

sources

Le Soir et La Libre Belgique, du 21 au 30-04-2010

Selon une enquête réalisée par l'asbl «Ecole sans harcèlement» (ESH), **un enfant sur cinq** fréquentant l'école maternelle et primaire serait victime de harcèlement de la part de ses camarades (coups de pied, paroles blessantes, moqueries, chamailleries...). Une dure réalité confirmée par le délégué général aux droits de l'enfant, Bernard De Vos. Le ministère de l'Enseignement obligatoire, via son porte-parole Eric Etienne, se garde de « confirmer ou d'infirmier » ce chiffre, faute d'études spécifiques sur le sujet au ministère. Cet harcèlement a des répercussions physiques et psychologiques, non systématiques, pour l'enfant harcelé: perte d'enthousiasme à l'école et résultats en baisse, enfermement dans une posture de victime et difficultés d'intégration dans le groupe...

Un jeune sur 3 aurait déjà été confronté au « cyber-bullying », un anglicisme pour désigner le cyber-harcèlement, exercé par le biais des

téléphones mobiles, Internet, les logiciels de dialogue en ligne et les réseaux sociaux (exclusion, insultes, groupes d'impopularité, montages vidéo ou photo). Avec des répercussions psychologiques pour les jeunes: sentiment de peur permanente et décrochage scolaire dans le meilleur des cas. Les jeunes de 16 ans constituent la catégorie d'âge la plus touchée par le « cyber-bullying ». Ils sont d'ailleurs en première ligne pour le harcèlement classique: sa version électronique est très souvent un prolongement des méfaits dans la cour de récréation et à l'école. Peu de parents portent plainte par méconnaissance du phénomène. Et les plaintes déposées se heurtent à la complexité de l'enquête: de sources officieuses, moins de 5% des poursuites engagées pour cyber-harcèlement aboutiraient à une sanction.

Le Soir, du 27-04 au 19-05-2010

Harcèlement

Inscriptions en 1^{re} secondaire

La ministre de l'Enseignement, Marie-Dominique Simonet, a dressé, le 12 mai, un bilan de la première phase des inscriptions en 1^{re} secondaire. A ce stade, on a enregistré 42.559 inscriptions. Les enfants aujourd'hui en 6^e primaire sont environ 53.000. Plus ou moins 10.000 doivent donc encore s'inscrire. Il apparaît que la demande a dépassé l'offre dans 61 écoles (35 à Bruxelles, 11 dans le Brabant wallon, 3 à Namur, etc.). La ministre observe que dans 25 cas sur 61, l'excédent est inférieur à la dizaine d'unités. Et que dans 8 cas sur ces 25, l'excédent sera absorbé par la règle du 102% (les écoles peuvent inscrire à 102% de leur capacité réelle d'accueil, étant donné que certains des élèves qui s'inscrivent aujourd'hui au secondaire n'obtiendront pas leur certificat d'études primaires en juin, déménageront...). 2.468 élèves n'ont pas vu leur 1^{er} choix exaucé. La Ciri (Commission interrégionale des inscriptions) devrait avoir casé tout le monde d'ici juin. A noter que le site www.inscription.cfwb.be publie la liste des 61 écoles secondaires où la demande a été supérieure à l'offre..

Le Soir, 14-05-2010

Voile islamique

Le **groupe Neutralite.be** propose cinq balises « *qui permettraient de respecter le droit de porter ou de ne pas porter le foulard dans l'enseignement flamand* » : ne pas le confondre avec tout autre vêtement qui cache le visage et les mains ; obliger l'enfant à participer à toutes les activités ; aucune remise en question de la mixité scolaire ; ni intolérance, ni prosélytisme.

La **loge des Amis Philanthropes**, une des plus prestigieuses loges maçonniques des pays, appelle les mandataires politiques francs-maçons à interdire les signes d'appartenance culturelle et convictionnelle à l'école officielle. La loge a publiquement pris parti pour une « *interdiction légale du port de signes ostentatoires d'appartenance culturelle, philosophique, religieuse ou politique, sans distinction d'âge, dans l'enseignement officiel organisé et subventionné par la Communauté française* ». Une démarche rare, même si elle émane d'une loge connue pour son engagement sociétal.

Le **Conseil d'Etat** donne son feu vert à l'interdiction du port de signes convictionnels par les enseignants dans les athénées de la Communauté française. Le Conseil d'Etat rappelle que le décret neutralité impose aux professeurs du réseau de la Communauté française – pas aux élèves – de s'abstenir de témoigner en faveur d'un système philosophique, politique ou religieux. Le Conseil d'Etat estime aussi que l'enseignement secondaire officiel peut organiser un cours obligatoire commun sur les religions et la morale laïque.

La **chef de groupe MR** au parlement de la Communauté française a accusé la majorité d'ignorer les règles démocratiques en refusant d'inscrire à l'ordre du jour de la commission de l'Education la proposition de décret du MR interdisant le port de signes convictionnels par les enseignants du réseau de la Communauté, qui a recueilli un avis positif du Conseil d'Etat, ce qui va reporter « *la discussion et un vote éventuel au-delà du 13 juin...* ».

Le Soir et La Libre Belgique, du 28-04 au 21-05-2010

Délinquance juvénile et Aide à la jeunesse

Dès septembre, la ministre de l'Aide à la jeunesse, Evelyne Huytebroeck, mettra en œuvre une mesure prévue dans la loi de 1965 relative à la protection de la jeunesse, mais qui n'a pas encore été activée : **l'accompagnement éducatif intensif des jeunes délinquants**.

Le 1^{er} avril, le gouvernement PS-cdH-Ecolo a décidé de dégager des moyens substantiels : 1,45 million d'euros par an pour mettre en œuvre le projet. Concrètement, une trentaine d'éducateurs spécialisés seront répartis dans les différents services de protection judiciaire (SPJ). Ils encadreront en permanence entre 120 et 150 jeunes de 14 à 18 ans dans leur milieu de vie. Des mineurs ayant commis des faits « *qualifiés infraction* » relativement importants (vols avec violence, racket...). Cette mesure sera décidée par un magistrat de la jeunesse. Le suivi intensif durera en moyenne un an. Le jeune vivra dans son milieu de vie mais devra répondre à une série de conditions strictes : fréquentation scolaire, participation aux activités en dehors de l'école, respect des règles familiales... Son éducateur de référence organisera des visites prévues et imprévues, entretiendra des contacts permanents avec l'entourage (parents, profs, moniteurs, police locale...), prendra en main sa réinsertion, etc. Chaque éducateur assurera le suivi intensif de 4 à 5 jeunes. Un tiers de l'équipe devrait être affecté à la Région bruxelloise.

Le service d'analyse stratégique de la police fédérale de Bruxelles a réalisé une étude sur **l'évolution de la délinquance juvénile dans la Région de Bruxelles-Capitale entre 2004 et 2008**. Entre 2004 et le 1^{er} trimestre de 2009, on ne constate pas d'augmentation très sensible de la délinquance juvénile à Bruxelles, mais si elle n'augmente pas, elle représente toujours à peu près 40% de la criminalité identifiée à Bruxelles. La part des faits avec violence commis par de jeunes auteurs est également restée plus ou moins stable. S'agissant des meurtres, ils restent exceptionnels dans le chef de jeunes auteurs. Dans 6 cas d'homicides commis en 2008, l'auteur avait moins de 18 ans ; 5 de ces meurtres l'ont été en groupe. Les vols constituaient en 2008 la principale catégorie d'infractions (20,3%). Viennent ensuite la violence intra- et extra-familiale (16%) et les faits de drogue (15,9%). Les dégradations et le vandalisme enregistrent une hausse de 10% en 5 ans. Autre augmentation sensible et récente : **la détention illégale et/ou le port illégal d'armes**. De 54 faits enregistrés en 2004, on est passé à 434 en 2008 ! Autre élément : de nombreux faits de délinquance juvénile surviennent en groupe de 2 à 5 personnes. C'est surtout vrai dans la tranche des 14-17 ans. Dernier constat : **le taux de récidive « très élevé »** parmi les jeunes auteurs. Pratiquement un jeune sur 2, dans la

tranche des 14-17 ans, commet un nouveau fait au bout de 5 ans.

Evelyne Huytebroeck a satisfait les demandes syndicales relatives au manque de personnel dans les Services d'aide à la jeunesse (SAJ) et les Services de protection judiciaire (SPJ). Les syndicats saluent en effet l'engagement de 35,5 équivalents temps plein, dont 25,5 seront affectés aux SAJ et aux SPJ. 14 de ces postes reviendront très probablement aux secteurs de Tournai, Dinant et Charleroi qui connaissent les plus gros problèmes d'effectifs. Les 10 postes restants sont dédiés plus spécifiquement aux sections de permanence sociale qui ne sont pas encore présentes dans tous les SAJ mais dont l'utilité est reconnue pour effectuer une première analyse des dossiers. Autre satisfaction : la ministre s'est engagée pour les prochaines années à tout faire pour généraliser la norme intermédiaire convenue, à savoir 60 dossiers traités par agent. En outre, des critères plus objectifs seront mis en place pour analyser la charge de travail.

Le Soir et La Libre Belgique, du 29-04 au 22-05-2010

Enseignement supérieur

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt, a présenté une série de mesures destinées à **diminuer les coûts des études supérieures**. Quatre mesures entreront en application dès la rentrée prochaine, la 5e se mettra en place plus progressivement.

- 1) Les **étudiants boursiers**, qui devaient s'acquitter jusqu'à ce jour d'une somme réduite de 113 euros, ne payeront plus de minerval ;
- 2) Les **étudiants dits « de condition modeste »**, qui payaient un minerval au taux intermédiaire s'élevant au maximum à 487 euros, ne devront plus déboursier au pire que 374 euros ;
- 3) Le **minerval** réclamé à tous les étudiants est indexé chaque année, suivant l'indice des prix à la consommation. En 5 ans, il a augmenté de 13%, atteignant en 2010 un montant de 837 euros. Cette somme sera gelée au moins jusqu'à l'année académique 2014-2015 ;
- 4) Les établissements d'enseignement supérieur auront l'obligation de mettre à disposition des étudiants l'ensemble des **supports de cours obligatoires**, au moins par voie électronique ;

- 5) Les frais liés au **logement** de chaque étudiant oscillent entre 2.500 et 5.000 euros par an, sans compter la garantie locative. Des projets pilotes permettant des locations de logement à prix démocratiques seront mis en place progressivement.

La Fédération des étudiants francophones (FEF) appelle le ministre Jean-Claude Marcourt à concrétiser ses promesses de réduction du coût des études supérieures. Selon son président Michaël Verbauwhede, « *pourtant, la période des inscriptions approche. Elle débutera fin juin dans les universités et Hautes écoles. Et si aucun texte n'est voté d'ici là, il régnera une insécurité juridique pour les étudiants, qui ne savent pas quel minerval ils devront payer, comme pour les institutions, qui ne savent pas ce qu'elles peuvent annoncer à leurs étudiants. Cette situation est vraiment malsaine. Nous estimons que si ces mesures ne sont pas prises avant les élections, c'est qu'il s'agit clairement d'une promesse électorale faite par le Parti socialiste par la voix de son ministre.* »

Le Soir et La Libre Belgique, du 11 au 22-05-2010

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude

Numerus clausus

Marcourt, a annoncé qu'il prolongerait le **moratoire** relatif au **numerus clausus** en médecine et dentisterie pour 2010-20011 et qu'il viendrait avec une solution définitive pour l'année académique 2011-2012. L'Union des étudiants de la Communauté française estime qu'il s'agit d'« *une non-décision* » et que le problème est « *reporté aux calendes grecques* ».

Le Soir, 29-04-2010

Le Plan national nutrition santé (PNNS) n'a pas réussi à diminuer la prévalence de l'**obésité chez les jeunes de 2 à 17 ans**. Au contraire même, puisqu'ils étaient 4,3% en 1997 et qu'ils sont 4,5% en 2008 (dernière statistique). En Belgique, près d'un jeune sur 5 (18%) présente un excès pondéral. 10% des jeunes Bruxellois sont obèses, pour 5% des Wallons et 4% des Flamands.

« *La restauration scolaire est au cœur du problème*, insiste Serge Herberg, président du Comité de pilotage du PNNS français. *Nous avons commencé, dès 2004, par adresser une circulaire non contraignante aux écoles. En 2007, 50% des établissements respectaient déjà les recommandations. D'ici peu, ils y seront tous contraints par la loi.* »

Le Soir, 24-03-2010

Santé

Le ministre de l'Enfance Jean-Marc Nollet a annoncé une hausse de 10% des moyens de fonctionnement accordés aux écoles de devoirs.

Le Soir, 10-05-2010

Ecoles de devoirs

Philippe Vincke a été réélu pour deux ans rector de l'ULB (78% de « oui », contre « 22% de « non »). Il n'y avait pas d'autre candidat.

Le Soir, 20-05-2010

ULB

2.591 élèves ont été exclus durant l'année scolaire 2008-2009: 1.304 dans le réseau de la Communauté française et 1.287 dans les réseaux libres subventionnés. Parmi eux, 362 étaient majeurs. Des exclusions trop souvent à tort, estime le service Droit des jeunes de Namur, qui n'hésite pas à parler de « *dysfonctionnement* ». Outre le fait que trop d'exclusions seraient motivées par des petits faits méritant d'autres types de réponses, le service Droit des jeunes stigmatise l'absence de toute vertu pédagogique de la sanction qui ne fait que déplacer le problème: l'élève, quand bien même celui-ci parvient à retrouver une école. Le service Droit des jeunes imagine certaines hypothèses: redéfinir la notion de « fait grave », valoriser le recours à des sanctions alternatives, prévoir une date butoir après laquelle l'exclusion ne serait plus possible, maintenir l'élève exclu dans l'établissement scolaire tant qu'il n'est pas réinscrit et améliorer la communication entre écoles et parents.

Le Soir, 22-05-2010

Exclusion scolaire

Les élèves de plus de 14 ans en Communauté française pourront, dès la prochaine rentrée scolaire, partir seuls étudier plusieurs mois à l'étranger dans le cadre du programme européen Comenius, équivalent dans le secondaire du programme Erasmus dans le supérieur. Jusqu'à présent, seule la partie « groupe » de ce programme était autorisée, permettant à une classe ou un groupe d'élèves de partir suivre un cursus scolaire à l'étranger.

Le Soir, 06-05-2010

Comenius

Réformer, réorienter et unifier notre système éducatif

Onze associations de pouvoirs organisateurs, directeurs d'écoles, enseignants, parents et sympathisants de l'enseignement public, regroupées au sein du CEDEP, livrent ensemble le fruit d'une réflexion commune sur l'état extrêmement préoccupant de notre système éducatif en Communauté française. Elles recommandent dix-huit principes à mettre en œuvre afin de rendre ce système plus égalitaire et plus performant.

Le CEDEP propose qu'un plan global soit établi et mis en œuvre pour y parvenir, en concertation avec les enseignants, les parents et les élèves sur la base d'un vrai débat démocratique, constructif, sans préjugés, ouvert à tous les partenaires du monde de l'éducation.

Quelle école voulons-nous ?
Tous les indicateurs convergent: le taux de réussite scolaire de nos enfants est anormalement bas. Nos approches pédagogiques doivent se transformer pour remédier effectivement aux difficultés d'apprentissage des élèves dès qu'elles se présentent, éviter les redoublements et viser l'excellence pour tous, tout en renforçant le rôle global de socialisation de l'école.

Conduire chaque élève, à son rythme propre, au niveau le plus élevé de ses potentialités: tel est l'objectif que doit poursuivre le système éducatif. Il est tout à fait possible d'optimiser le temps d'enseignement obligatoire, en vue de créer pour tous les acteurs de l'enseignement des instruments concrets, souples, variés et adaptés à ce but.

Quelques exemples ?
Il s'agit notamment de **remplacer l'esprit de compétition** et le système de sélection actuels par un **esprit de coopération** entre élèves, enseignants, écoles et réseaux, en vue d'atteindre réellement les objectifs éducatifs que l'enseignement public doit se fixer pour tous les élèves.

Concrètement, cela passe par la **mise en commun des ressources** humaines et matérielles dans le cadre d'un service public regroupant tout le système éducatif. Ce qui permettrait de dégager les moyens nécessaires pour faire germer une école qui ne contribuerait ni à l'exclusion ni à l'élitisme social.

Le CEDEP propose, en effet, de **regrouper**, à terme, tous les réseaux d'écoles subventionnées par l'autorité publique **en un seul réseau de service public**, permettant de rassembler les meilleures initiatives, et en déléguant aux acteurs de terrain les responsabilités auxquelles ils sont le mieux à même de faire face. Il s'agit aussi de transformer notre enseignement en un **service non marchand d'intérêt général**, dans lequel la concurrence entre réseaux publics et privés n'aura plus de raison d'être.

Une fois cette unité réalisée, la création d'un **cours commun** incluant l'étude rationnelle des religions, de la morale laïque, du civisme et de la philosophie sera l'illustration emblématique de cette volonté de «rassembler ce qui est éparé».

Pour réussir, cette réforme devra se construire **sur le long terme**, mobiliser toutes les énergies et les bonnes volontés disponibles, tablant sur la continuité et se basant sur un accord politique stable résultant d'un **large débat démocratique** en Communauté française. Un débat qui dépass-

serait le cadre des milieux politiques pour impliquer la société tout entière. ■

1. Fondé le 24 avril 1985, le CEDEP (Centre d'Etude et de Défense de l'Ecole Publique) est constitué de 11 associations représentant des pouvoirs organisateurs, des directeurs, des enseignants, des parents et des sympathisants de mouvements laïques: l'ADEO (Association des Directeurs de l'Enseignement officiel), l'AESF (Association des Enseignants socialistes de la Communauté française), l'APrBr (Association des Professeurs issus de l'ULB), le CAL (Centre d'Action Laïque), le CECR (Centre d'Etudes Charles Rogier), la CGSP (Centrale générale des Services publics - Enseignement), le CPEONS (Conseil des Pouvoirs organisateurs de l'Enseignement officiel neutre subventionné), la FAML (Fédération des Amis de la Morale laïque), la FAPEO (Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement officiel), la LEEP (Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente) et le SLFP (Syndicat Libre de la Fonction publique - secteur Enseignement).



Pascal Chardome, président de la CGSP- Enseignement; Pierre Spehl, président du CEDEP; Pierre Galand, président du CAL; Guy Vlaeminck, président de la LEEP.

Note de motivation

Situé au carrefour de diverses tendances qui traversent l'enseignement officiel, le Centre d'Etude et de Défense de l'Ecole Publique (CEDEP) s'est longtemps cantonné dans l'étude de l'évolution des réseaux publics. Depuis la communautarisation de l'enseignement en 1989 et la modification constitutionnelle qui s'en est suivie, son champ de réflexion s'est progressivement étendu à l'ensemble du système scolaire en Communauté française.

Face aux constats assez affligeants des enquêtes internationales portant sur les compétences des jeunes de quinze ans, le CEDEP a acquis la certitude que l'amélioration de la situation est étroitement liée à l'évolution de l'ensemble du système vers plus de cohérence, plus de solidarité, plus d'unité dans la recherche de solutions innovantes.

Des décrets récents vont incontestablement dans le bon sens. Mais les résistances sont nombreuses et l'évolution reste lente. Certains signes de dysfonctionnement ont tendance à s'amplifier tel le phénomène des redoublements. L'enseignement reste globalement trop attaché à des formes du passé alors que le monde, la société, les adultes et surtout les jeunes ont bien changé. Il devient évident que le progrès en éducation, domaine primordial pour l'avenir de notre société, impose une réflexion globale, sans tabou, ainsi que des évolutions portant sur de multiples aspects :

Le volet institutionnel

Il convient de répondre à la question de savoir si la liberté constitutionnelle n'entraîne pas aujourd'hui une parcellisation trop importante des centres de décision là où l'unité d'action devrait prévaloir. La concurrence nuit à l'objectif de mixité sociale des écoles et ne peut offrir un enseignement performant et égalitaire. Le CEDEP plaide pour la création d'un réseau commun d'enseignement public. Une fois ce réseau mis en place d'autres réformes sont envisageables. Il est temps de dépasser les clivages actuels entre « cours philosophiques » et instaurer un cours

commun, obligatoire pour tous. Ce cours commun porterait tant sur le fait religieux que sur le fait agnostique et/ou athée et leurs implications morales. Une présentation tant de l'histoire que de l'actualité de ces diverses conceptions du monde serait proposée.

La dimension pédagogique

Trop souvent l'esprit de compétition et de sélection l'emporte sur l'esprit de coopération et sur la mission d'émancipation. Pour le CEDEP, les plaisirs d'apprendre et de grandir sont des priorités. Il s'agit davantage d'apporter des méthodes d'apprentissage et le goût de la découverte que d'aligner des savoirs qui ne feraient pas sens dans l'environnement du jeune. Pour ce faire, les enseignants et l'ensemble de l'équipe éducative doivent bénéficier d'une formation initiale et continuée de qualité.

La portée humaniste

La relation éducative reste fondamentalement de nature humaine entre un adulte de référence et un jeune en phase d'apprentissage. L'action éducative est proportionnelle à la qualité de cette relation qui concerne aussi bien l'enseignant que les parents, le jeune, le milieu qui l'entoure. Revaloriser la profession d'enseignant est primordial. L'excellence doit être un but tant pour les élèves que pour les enseignants. Le rôle des parents est tout aussi décisif et un véritable partenariat parents-écoles doit être mis en œuvre.

Par ailleurs, le CEDEP défend l'idée qu'un pays qui décrète l'obligation scolaire pour tous les citoyens jusqu'à 18 ans doit offrir gratuitement ce service à l'ensemble de la population.

Ce texte ambitieux intitulé « Réflexions en vue d'un système éducatif plus performant pour tous les enfants », fruit d'un travail collectif, formule des hypothèses pour construire la refonte du système scolaire. C'est le projet politique d'une école unie, ouverte à toutes et tous, égalitaire, performante et résolument publique et officielle. ■

Pour la version intégrale du texte, consultez le site www.cedep.be.

Pour toute information pratique, veuillez contacter Yves Kengen au 02/627.68.14, yves.kengen@laicite.net, ou 0475/45.15.17.

Eduquer à la vie sexuelle

Un regard historique

Depuis les années 1970, nous assistons à une médicalisation croissante de l'éducation sexuelle. Les sexologues participent alors pleinement à l'entreprise d'éducation sexuelle, et donc à la médicalisation de la sexualité¹. La prévention des maladies vénériennes, puis, plus tard, la protection des jeunes face à l'épidémie du Sida, sont au centre de toute tentative d'éducation.

De plus, les années 1960 et 1970 sont marquées par les revendications et manifestations pour le droit à la contraception et à l'avortement. Cette forte visibilité de la sexualité dans l'espace public implique la prise en compte de tentatives explicatives. La révolution contraceptive a également des répercussions sur l'éducation sexuelle et affective. De nouveaux acteurs apparaissent. Les plannings familiaux et leurs animateurs et conseillers participent activement aux débats sur l'éducation sexuelle. C'est en 1970 que les centres de planning de tendance laïque ou neutre se regroupent en une fédération. *La Fédération belge pour le Planning Familial et l'Éducation sexuelle* privilégie l'information et la formation. Elle organise des sessions de formation pour conseillers conjugaux et animateurs en éducation sexuelle, publie un bulletin et gère un centre de documentation.

Toujours en 1970, le ministre de l'Instruction publique envoie dans les écoles une mission

afin de sensibiliser les jeunes à l'éducation affective et sexuelle qui fonctionnera jusqu'en 1978. En France, Pierre Perret chante alors l'éducation sexuelle à l'école en entonnant le fameux zizi sur toutes les radios, chanson composée pour l'introduction officielle de l'éducation sexuelle dans les écoles françaises.

Une « sexualité harmonieuse »

Les discours semblent alors se détacher des valeurs morales traditionnelles et se construisent autour des questions des jeunes. La conception moderne de la sexualité, qui occupe de plus en plus une place centrale dans le couple, influence ces discours. L'éducation sexuelle participe de ce mouvement en tentant d'accompagner la réalisation concrète d'une « sexualité harmonieuse » pour les futurs adultes.

L'éducation sexuelle a un nouvel objectif : aider les deux sexes à se comprendre, à avoir des relations sereines, au moment où la révolution contraceptive

mène un changement des statuts pour la femme mais aussi pour l'homme. On développe une conception positive de la sexualité, non reproductive, qui occupe une place centrale dans l'harmonie du couple. L'éducation sexuelle n'a plus l'ambition de contenir les expressions sexuelles chez les adolescents et de « maîtriser les instincts », mais veut plutôt « accompagner » le processus de développement psychosexuel. Transposée dans le langage de la psychologie et de l'épanouissement personnel, l'« immaturité sexuelle » de l'adolescent est ce qui vient remplacer les arguments hygiénistes, sécuritaires et moraux du passé, pour prévenir et retarder autant que faire se peut l'activité sexuelle des adolescents.

Ces sexologues des années 1970 n'ont certainement pas été les seuls, ni les premiers, à s'intéresser à l'éducation sexuelle. Cette éducation a déjà une longue histoire. Elle a certes jusqu'alors toujours été au service d'une morale traditionnelle.



Photo tirée du film *Élève libre* - ©Versus production/Anne Van Aerschot

De plus, l'éducation sexuelle n'échappe pas, en Belgique, à la fracture idéologique et spirituelle qui marque l'histoire de ces deux derniers siècles.

Depuis longtemps, l'idée largement répandue est que, dans les sociétés rurales, l'éducation sexuelle se faisait «naturellement»: les enfants voient les bêtes s'accoupler et les femelles mettre bas. La jeune fille accompagne sa mère au lavoir et voit les linges périodiquement tachés de sang, elle vit aussi de très près les accouchements successifs de sa mère, qui ont lieu au domicile familial. Rien ne vient remplacer cet apprentissage par l'observation dans les sociétés urbanisées où la sexualité serait entourée du mutisme le plus complet.

Au 19^e siècle, on considérait que l'éducation sexuelle était du ressort des parents. La famille étant plus large que de nos jours, si l'adolescent pudique ne trouvait pas réponse à ses questions auprès de ses parents, il pouvait s'adresser à un oncle ou une tante. Aux côtés de la famille,

les amis et camarades étaient, comme encore aujourd'hui, une autre source d'information. Les prostituées devaient, elles, endosser le rôle d'initiatrices dans l'apprentissage de la sexualité masculine. L'initiation sexuelle féminine était, quant à elle, fortement liée au mariage. Les femmes devaient arriver innocentes à la noce et étaient initiées par leurs époux.

L'éducation du sentiment

Pendant longtemps, on a laissé l'éducation sexuelle aux bons soins de la famille et plus particulièrement de la mère de famille, et cette éducation était surtout faite de mises en garde. Certains théologiens ont par ailleurs peur de ces mères et soulignent «les dangers des conseils de la mère à sa fille, conseils de 'prudence', glissés à la veille du mariage. Ces conseils, sous le couvert de la sollicitude maternelle sont particulièrement odieux et désastreux...»².

Néanmoins, il incombe aux parents de faire l'éducation

sexuelle de leurs enfants. Dans les premières années du 20^e siècle, la diffusion de revues ou d'ouvrages considérés par certains comme immoraux et, plus encore, l'arrivée du cinéma et des images dites malsaines effraient les tenants de l'ordre moral. Le but de l'éducation sexuelle préconisée par les médecins, les théologiens, les psychologues, voire par certaines féministes, est de prévenir, mais surtout de retarder l'activité sexuelle des adolescents sur la base d'arguments hygiénistes, sécuritaires et moraux. On y déconseille aux jeunes gens d'avoir des amis du sexe opposé. Le flirt est considéré comme une menace, «une vaste comédie», une «parodie» de l'amour. La chasteté reste un signe de virilité et de chasteté. Le jeune homme devra faire de gros sacrifices: «être homme, c'est se dominer. Préparer l'œuvre de Dieu, c'est se garder pur».

Pour les jeunes filles on parle plus volontiers d'éducation sentimentale ou d'éducation du sentiment. L'éducation de la jeune fille est tout entière vouée à ce qu'elle devienne une bonne épouse et une bonne mère de famille³. Les différences naturelles sont continuellement martelées aux jeunes filles afin qu'elles ne soient pas trop «brusquées» ou étonnées lors de la rencontre avec l'homme. Une des principales tâches de la jeune fille sera donc d'enseigner à l'homme tous les secrets de l'amour conjugal. C'est elle qui doit convaincre le jeune homme de n'accomplir l'acte charnel que dans le mariage.

Dans tous ces manuels, la présence des maladies vénériennes est récurrente. Les auteurs sont horrifiés par l'ampleur de ces maladies chez les jeunes gens. Les théologiens sont d'autant plus choqués qu'ils les considèrent comme une punition faite à ceux qui auraient succombé aux tentations de la chair avant le mariage. Seules la maîtrise

bref

Pierre de Locht, le chanoine avant-gardiste

Prêtre catholique et docteur en théologie, Pierre de Locht est surtout connu pour ses prises de position « non traditionnelles ».



Il a notamment pris position, dans les années 1980, pour la dépénalisation de l'avortement, s'attirant ainsi les foudres « célestes », à deux doigts d'être écarté de son poste d'expert en sciences familiales et sexologiques à l'Université Catholique de Louvain. Il a également plaidé pour l'ordination d'hommes mariés ou l'accès des femmes à la prêtrise. Quant à l'Église, il regrettait l'effet dévastateur de la centralisation de son pouvoir « *en faveur d'un tout petit nombre, le pape et sa curie* ». Si ses prises de position (notamment sur la contraception et l'avortement) ont fait grand bruit dans la société et ont secoué l'Église catholique, elles ont surtout permis à de nombreux croyants de se libérer d'une morale d'interdits. Elles ont aussi amené bien des incroyants à considérer sous un jour nouveau les relations avec les chrétiens. Source : Wikipédia.

et la domination de soi restent les remèdes contre les maladies vénériennes.

Une préparation au mariage

Après la Seconde Guerre mondiale, on assiste à une recrudescence des manuels. La fondation de l'Association belge pour l'éducation sexuelle en 1955 (qui fera plus tard le pont avec les plannings familiaux pour aujourd'hui se dénommer la Fédération des centres pour le planning familial et l'éducation sexuelle), les questions des futurs couples, la fameuse libération des mœurs... poussent le monde éditorial, notamment catholique, à se positionner et à offrir des manuels.

L'éducation sexuelle est alors perçue comme une préparation au mariage et à la vie de famille. Les parents restent toujours des interlocuteurs incontournables. La peur de la rue, du dehors, des soirées où sortent les jeunes, est omniprésente. Le flirt reste dangereux puisque « les adolescents doivent renoncer aux caresses et aux baisers, même s'ils s'y sentent violemment portés. En effet, un véritable baiser n'est pas seulement un geste corporel qui procure une certaine jouissance : il signifie que deux êtres s'aiment profondément et veulent s'appartenir mutuellement. C'est pourquoi le baiser ne se justifie que quand un jeune homme et une jeune fille s'aiment authentiquement et examinent ensemble qu'ils veulent vivre ici-bas dans les liens du mariage. »

L'homosexualité est toujours proscrite, un « acte contre-nature » et reste un facteur de trouble. Selon ces manuels, si l'aide spirituelle est de vigueur, « il est

plus difficile d'aider ceux qui ont une disposition foncière à l'homosexualité. Dans ce cas, l'aide spirituelle est insuffisante et il faudra faire appel aussi à l'intervention d'un médecin ou d'un psychologue »⁴. La seule solution est de prôner « l'abstention de toute activité sexuelle ». « Dans l'effort pour arracher les homosexuels à leur faute, on se rappellera tout ce qui a été dit de l'aide à apporter à ceux qui se sont égarés. On aidera ceux qui sont victimes de leurs dispositions à l'homosexualité à considérer cette déviation comme une épreuve et une souffrance, sans y voir une monstruosité qui

La sexualité n'est pas dégradante et la jeunesse doit être éduquée, voire encadrée, lors de la découverte de sa sexualité, car « nous vivons présentement l'éveil de notre sexualité. Nous la savons merveilleuse, mais nous la sentons troublante. Elle nous trouble parce que nous la devenons puissamment riche, parce que nous pressentons qu'elle va nous faire éclater de nous-mêmes »⁶. Des consultations conjugales chrétiennes et des cours de préparation au mariage et à la sexualité sont ainsi organisés, également au sein de la mouvance catholique.

Avec l'arrivée des centres de planning familial, l'éducation à la sexualité devient l'éducation sexualisée : intégration de toutes les dimensions de la sexualité dans l'éducation. Les objectifs de l'éducation sexualisée sont la libération de l'expression, la formation à la parenté responsable et à la contraception, la remise en cause de tout savoir normatif, l'acceptation de l'autre semblable et différent de soi⁷. On s'adresse à tous les publics (jeunes

“ Les objectifs de l'éducation sexualisée sont la libération de l'expression, la formation à la parenté responsable et à la contraception, la remise en cause de tout savoir normatif, l'acceptation de l'autre semblable et différent de soi. ”

les exclurait de la communauté humaine. C'est le seul moyen de les amener à renoncer à toute activité sexuelle. »

Des contestataires

Mais le monde catholique ne parle pas d'une seule voix. Des courants contestataires de l'ordre moral naissent un peu partout y compris en Belgique autour, notamment, de la figure emblématique du chanoine de Locht. Pour de nombreux catholiques, « la sexualité est amour » et « il est indispensable que la femme caresse son mari autant que celui-ci la caresse »⁵.

scolarisés, entreprises, handicapés, jeunes en foyer, mères célibataires, etc.) et le contenu des cours, élaboré autour de la participation des sujets, est régulièrement analysé et adapté. Le mouvement de mai 68 participe également aux changements dans la façon d'enseigner la sexualité : la morale est rejetée au profit d'une sexualité libérée. La science devient la seule référence en matière d'éducation à la sexualité, et des notions de développement personnel, inspirées de la culture « psy » américaine, viennent compléter cette base scientifique.

L'arrivée du Sida provoque de nombreux bouleversements: les politiques débloquent des moyens financiers pour la prévention de la maladie, qui seront très vite associés à l'éducation sexuelle et affective. Si celle-ci avait revêtu, aux alentours de mai 68, les atours d'une lutte idéologique, elle redevient un outil de prévention et de santé publique. Si l'éducation sexuelle et affective ne redevient pas pour autant moralisatrice (comme c'était le cas dans les années 1920 et la lutte contre la syphilis), on assiste au retour du discours préventif et à une médicalisation de l'éducation sexuelle. ■

1. Voir notamment Giami A., « Une histoire de l'éducation sexuelle en France: une médicalisation progressive de la sexualité (1945-1980) », *Sexologies*, 16, 2007, pp. 219-229.
2. Knoch A., *L'onanisme conjugal et le tribunal de la pénitence*, 1912, 3^e éd., Liège-Paris, p. 50.
3. Sur l'éducation sexuelle des jeunes filles en France, voir: Knibiehler Y., « L'éducation sexuelle des filles au XX^e siècle », *Clio*, numéro 4-1996, [En ligne www.clio.revues.org/index436.html]
4. Reus J.M., *Les grandes lignes d'une pédagogie sexuelle, études religieuses*, 1965, Bruxelles, *La Pensée catholique*, p. 80.
5. *Demain*, août-septembre 1964, p. 44.
6. *Demain*, août-septembre 1964, p. 51.
7. Iff S., *Demain la société sexualisée*, le combat du MFPF, 1975.

Si vous désirez découvrir l'implication de la Ligue de l'Enseignement dans la question de l'éducation sexuelle des jeunes, n'hésitez pas à lire la chronique historique « La Ligue organise une session médico-pédagogique sur les maladies vénériennes » en page 39 de cette revue.

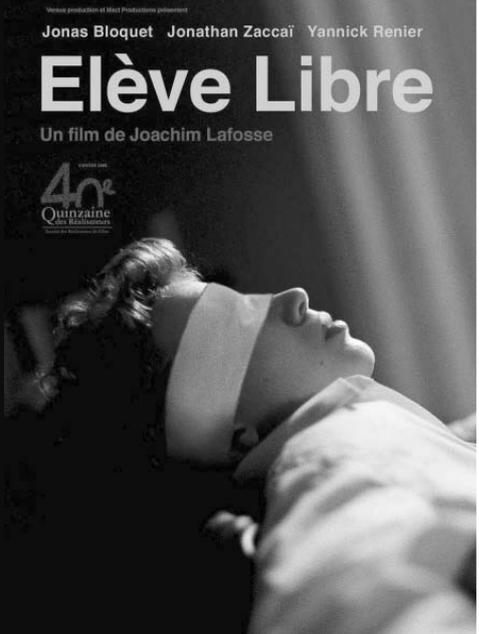
Élève libre

Un film de Joachim Lafosse

SYNOPSIS
Jonas, seize ans, vit un nouvel échec scolaire et pense pouvoir tout miser sur le tennis mais il échoue aux portes de la sélection nationale. Il rencontre Pierre, un trentenaire, qui touché par sa situation, va le prendre en charge. Fort de ce lien privilégié, Jonas abandonne l'école publique. Incapable de fixer les limites de cette relation, l'éducation va dépasser le cadre purement scolaire.

Le film s'interroge sur le sens de la transmission et ses limites. L'enjeu est d'autant plus délicat qu'il s'agit d'adolescence, cet âge qui exige beaucoup et de manière désordonnée, cet âge des rites de passage. Partagé entre besoin d'émancipation et imitation d'un modèle, soif d'expérience et inhibition, Jonas est une éponge en même temps qu'une proie idéale. Moins un rappel à l'ordre qu'une mise en garde, le film soulève mine de rien un beau lièvre: qu'en est-il aujourd'hui du droit à l'intimité des ados ?

Jacques Morice, Télérama



histoire

La Ligue organise une session médico-pédagogique sur...
... les maladies vénériennes (novembre 1923)

Après la saignée démographique provoquée par la Première Guerre mondiale, les autorités gouvernementales ont mené une politique nataliste destinée à repopuler le pays. Or le mouvement de éducation des naissances, le « non-mathuzarienne », déjà visible avant la guerre, se confirme à l'heure du conflit. Ce phénomène, dû à différentes facteurs trop longs à détailler ici, préoccupe non seulement le politique, mais aussi les autorités morales (médecins, religieux, juristes, enseignants). Des mesures de coercition vont donc être prises pour empêcher la propagande anticonceptionnelle.

En 1922, le gouvernement catholique libéral présidé par Georges Thoinot (1872-1944) faisait voter une loi prohibant la contraception et la publicité pour les méthodes contraceptives. Cette loi interdisait les livres, les journaux et les affiches qui mentionnaient le terme de « méthode de contraception ». Elle interdisait également de vendre ou de distribuer des produits ou des objets destinés à empêcher ou à retarder la fécondité, à moins qu'ils ne soient destinés à empêcher la transmission d'une maladie vénérienne.

En 1923, des membres de l'Union de l'Enseignement ont organisé une session médico-pédagogique sur les maladies vénériennes. Cette session a été organisée par la Ligue de l'Enseignement, en partenariat avec le Centre national de lutte contre les maladies vénériennes, créé en 1922. Cette session a été organisée à Paris, au Palais de la Ligue, et a été présidée par le docteur Lippmann. Elle a été ouverte par le directeur de la Ligue de l'Enseignement, M. Lippmann, et a été suivie par un grand nombre de membres de la Ligue de l'Enseignement et de la population parisienne.

Le programme de la session comprenait des conférences, des démonstrations et des consultations. Les conférences étaient données par des médecins et des spécialistes de la Ligue de l'Enseignement. Les démonstrations consistaient à montrer aux participants comment utiliser les méthodes contraceptives. Les consultations étaient destinées à permettre aux participants de consulter un médecin et de se faire soigner.

Cette session a été très réussie et a permis de sensibiliser un grand nombre de personnes à la question des maladies vénériennes. Elle a également permis de montrer que la Ligue de l'Enseignement était prête à collaborer avec les autorités médicales pour lutter contre ces maladies.

histoire

de la médecine de l'Université de Lille, avait accueilli le président d'honneur de la Ligue, M. Lippmann, et avait organisé une séance de travail sur les maladies vénériennes. Les délégués de la Ligue de l'Enseignement ont été reçus par le directeur de la Ligue de l'Enseignement, M. Lippmann, et ont participé à une séance de travail sur les maladies vénériennes. Cette séance a été très intéressante et a permis de discuter de la situation des maladies vénériennes en France et de la nécessité de prendre des mesures pour lutter contre ces maladies.

Le programme de la session comprenait des conférences, des démonstrations et des consultations. Les conférences étaient données par des médecins et des spécialistes de la Ligue de l'Enseignement. Les démonstrations consistaient à montrer aux participants comment utiliser les méthodes contraceptives. Les consultations étaient destinées à permettre aux participants de consulter un médecin et de se faire soigner.

Cette session a été très réussie et a permis de sensibiliser un grand nombre de personnes à la question des maladies vénériennes. Elle a également permis de montrer que la Ligue de l'Enseignement était prête à collaborer avec les autorités médicales pour lutter contre ces maladies.

« Le personnel enseignant n'était pas préparé à cette tâche nouvelle pour laquelle il fallait avoir beaucoup de doigté; l'éducation sexuelle, en effet, ne figurait à l'école normale dans aucun plan d'études en vigueur. Elle ne pouvait être faite qu'à l'occasion de l'enseignement de certaines branches comme l'hygiène, la puériculture, les sciences naturelles, la morale. »

Affiche réalisée par la Ligue nationale belge contre la syphilis.

Laurent Bourgeois, permanent au secteur Administration

L'ErE : un concept, une histoire

Un récent sondage publié par *Le Soir* détaille les préoccupations principales des Belges. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que les résultats ont de quoi surprendre ! Selon ce baromètre belgo-belge réalisé par le quotidien en collaboration avec la RTBF, nous sommes avant tout préoccupés par l'emploi et la santé (environ 70% des personnes interrogées). Les questions de pollution et de réchauffement climatique remportent la seconde place du podium tandis que les préoccupations d'ordre économique – pouvoir d'achat et inflation en tête – se contentent d'une médaille de bronze. Les enjeux environnementaux que sont la biodiversité ou encore les problèmes d'énergie font, quant à eux, figure de concurrents malchanceux, relégués aux oubliettes...

Mais comment expliquer cette différence d'intérêt, cette dissociation dans l'esprit des Belges entre pollution et réchauffement climatique d'une part, et biodiversité et problèmes d'énergie d'autre part ? Ces deux pôles font pourtant partie d'un « tout » beaucoup plus large, d'un même ensemble : l'écosystème planétaire... On peut dès lors s'interroger : cette scission est-elle due aux médias, qui font la part belle aux problèmes de pollution et de réchauffement climatique ? Serions-nous mal informés, voire mal « éduqués » à l'environnement ? Et après tout, qu'est-ce que l'éducation à l'environnement ?

Dans les années 1970 déjà

En 1972, les Nations Unies ont organisé la première conférence internationale centrée sur l'écologie, à Stockholm. L'éducation à l'environnement y était déjà citée comme un « élément-clé de notre avenir à tous ». Ce premier « Sommet de la Terre » (qui sera évidemment suivi de plusieurs autres) a donné naissance à ce que l'on appelle aujourd'hui la « Déclaration de Stockholm ». Un texte qui constate la nécessité, pour les hommes, d'adopter certains principes en vue de protéger et d'améliorer l'environnement pour les générations présentes et futures. Afin de remplir cet objectif, nous devons constamment faire le point sur

nos expériences, découvrir sans cesse, inventer, créer, avancer. Et ce n'est possible que si nous approfondissons nos connaissances, si nous agissons plus raisonnablement... Selon cette Déclaration, c'est là la seule manière d'assurer, à nous-mêmes et à notre postérité, des conditions de vie meilleure dans un environnement mieux adapté aux besoins et aux aspirations de l'humanité. Malheureusement, ce texte recèle aussi un défaut crucial : il s'agit uniquement d'une déclaration d'intentions. Autrement dit, un recueil d'idées et de lignes directrices non contraignantes.

Ce n'est qu'en 1987, avec le « Rapport Brundtland », publié sous le titre « Notre avenir

à tous», que les intentions présentes dans la Déclaration de Stockholm prendront une tout autre dimension, en donnant réellement corps aux préoccupations environnementales... et à l'éducation qui y est bien logiquement liée. Ce rapport, qui doit son nom à la ministre norvégienne **Gro Harlem Brundtland**, fixe la notion même de développement durable, défini comme «un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs». En 1989, la traduction française de cet ouvrage substituera la notion de «développement soutenable» à celle de «développement durable». Il s'agit là d'une traduction plus exacte du concept anglophone de «sustainable development». Pourtant, c'est la première expression - correcte mais incomplète - qui reste la plus utilisée actuellement dans le monde francophone.

En 2005, preuve d'un cheminement social et intellectuel, les Nations Unies (ONU) ont instauré la «décade de l'éducation au développement durable». C'est l'Organisation des Nations Unies pour la Science et la Culture (UNESCO) qui est responsable de sa promotion et de sa coordination. L'objectif de cette décennie ? Intégrer les principes, les valeurs et les pratiques du développement durable dans tous les aspects de l'éducation et de l'apprentissage en vue de changer les comportements pour préserver l'intégrité de l'environnement, la viabilité économique pour les générations présentes et futures.

Un concept parfois nébuleux

Education relative à l'Environnement, Education au Développement Durable... toutes ces notions semblent parfois bien obscures. Mais qu'est-ce que réellement l'Education relative à l'Environnement ?

Selon **Lucie Sauvé**, l'Education relative à l'Environnement (ErE) est «une dimension intégrante du développement des personnes et des groupes sociaux et qui concerne leur relation à l'environnement. Au-delà de la simple transmission de connaissances, elle privilégie la construction de savoirs collectifs dans une perspective critique. Elle vise à développer des savoir-faire utiles associés à des pouvoir-faire réels. Elle fait appel au développement d'une éthique environnementale et à l'adoption d'attitudes, de valeurs et de conduites imprégnées de cette éthique. Elle privilégie l'apprentissage coopératif dans, par et pour l'action environnementale.» (Lucie Sauvé, 1994: *Pour une éducation relative à l'environnement*). Cette définition, bien que complète, reste complexe, voire vague, pour certains d'entre nous. Afin de familiariser tout un chacun avec ce qu'est l'ErE, de comprendre comment et pour qui la pratiquer, de savoir vers quoi elle tend, le Réseau IDée (Information et

Diffusion en Education à l'Environnement) a lancé, en 2008, une grande campagne sous le nom de «Parcours d'ErE» (Parcours d'Education relative à l'Environnement).

Au cours d'une année de réflexion, les apports et les réflexions provenant d'intervenants d'horizons divers ont été recueillis puis rassemblés dans un document, qui définit l'ErE selon trois dimensions :

- «pour l'homme et l'environnement». Un axe qui vise à rendre compatible le fonctionnement de l'humanité avec l'écologie globale de la planète en privilégiant la participation des citoyens à la gestion responsable et solidaire de l'environnement et des ressources;
- «par l'environnement», qui touche l'épanouissement des personnes et des communautés à travers leurs relations à l'environnement et à la nature;
- «par et pour l'éducation», qui reconnaît l'accès à l'éducation comme un droit fondamental



Logo de la décennie de l'éducation au développement durable

et comme un levier indispensable dans l'établissement des relations entre les hommes et l'environnement.

Pour résumer, on pourrait dire que l'ErE se centre sur la relation systémique entre l'individu et le groupe, la société et l'environnement. Elle vise à replacer l'individu au centre d'un processus de réflexion, lui permettant de s'investir, d'échanger et de changer, tout en lui fournissant tous les moyens et outils nécessaires. Afin de remplir ces objectifs, il faut informer,

Lucie Sauvé & Gro Harlem Brundtland



Photo: <http://galapresse.ca>

Lucie Sauvé est professeur titulaire au département d'éducation et de pédagogie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), titulaire de la Chaire de recherche du Canada en ErE, membre de l'Institut des sciences

de l'environnement et de l'Institut Santé et Société de l'UQAM. Elle dirige la revue internationale «*Education relative à l'environnement*».

En 2009, Lucie Sauvé fut coordinatrice et coprésidente du cinquième Congrès mondial d'Education relative à l'Environnement, rencontre internationale de l'ErE. Cette même année, elle a obtenu le Prix de reconnaissance de l'Association des doyens et directeurs pour l'enseignement et la recherche en éducation du Québec (ADEREQ) pour l'excellence de ses travaux en Education relative à l'Environnement.



Photo: www.virot.com

Née à Oslo en 1939, Gro Harlem Brundtland est une femme politique norvégienne, à trois reprises ministre de l'Environnement. Au départ, elle ne souhaitait faire carrière

ni dans l'environnement ni dans la politique: elle voulait être médecin. Mais son parcours la mena vers un questionnement environnemental. En 1983, alors qu'elle est ministre de l'Environnement pour la deuxième fois, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies l'invite à créer et à présider la Commission mondiale sur l'Environnement et le Développement. C'est cette commission qui donna naissance, en 1987, à un rapport publié sous le titre «*Notre avenir à tous*», plus souvent appelé «*Rapport Brundtland*».

outiller, débattre, sensibiliser, impulser le changement...

Bon à savoir : l'Éducation relative à l'Environnement se distingue de l'Éducation au Développement Durable (EDD), qui propose une vision plus large, plus complète du monde. Si la première intègre les questions économiques et socioculturelles dans une démarche environnementale, la seconde prend en compte environnement, culture et économie dans une démarche globale.

Comment s'y atteler ?

Discipline à part entière, l'ErE se caractérise par son approche transdisciplinaire, qui s'attache aussi bien aux sciences « dures », comme la biologie, la physique, la chimie ou la géologie, qu'aux sciences humaines, comme la psychologie, la sociologie ou l'anthropologie. Mais avant tout, l'ErE nécessite une recherche constante de sens, tant scientifiquement qu'humainement. Eduquer à l'environnement, c'est éduquer en vue de former des jeunes et des moins jeunes à une vision holistique et systémique du développement, du marché, des comportements, des attitudes. Avec comme méthodes : une économie marchande raisonnée, raisonnable et soutenable, un capitalisme « vert » (ou parfois une décroissance), un marché éthique et équitable.

L'ErE préconise une approche globale et systémique tant au niveau de la personne, centrée sur le modèle du cerveau global, qu'au niveau de l'environnement, avec une approche dite écosociosystémique.

Cette double approche propose une vision technocentrique et systémique du rapport de l'homme à la nature. Une relation perçue comme une dépendance réciproque où la (sur)vie de l'un est liée à la (sur)vie de l'autre... L'environnement, qui est donc le résultat des coproductions entre l'homme et la nature, est alors vu comme source de problèmes, mais aussi comme source d'amélioration du bien-être humain et naturel.

Le sujet est conscient de cette interaction qui existe entre l'homme et la nature, de la nécessité d'une écogestion et de prévention de tout dommage. Poussée à l'extrême, cette manière de voir les choses peut susciter des émotions angoissantes en rapport avec la menace qui pèse sur l'environnement et donc à la survie de l'homme, voire carrément un climat de terreur légitimant les mouvements marginaux... Et l'objectif de ce type de représentation, c'est de développer principalement l'expertise, la gestion et le développement durable.

Mais, similairement à tout autre apprentissage, une multitude de méthodes existent, depuis l'immersion (quoi de mieux que le contact direct avec la nature ?) jusqu'à une approche plus spirituelle, en passant par l'approche épistémologique, qui remet en question la manière de penser ou de voir les choses, de créer des concepts.

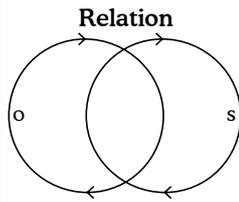
A l'école et ailleurs

On pense souvent - à tort ! - qu'éducation rime avec école. L'ErE sort clairement de cette vision éducative traditionnelle et

s'inscrit dans une logique d'éducation permanente. Elle vise donc l'autonomie intellectuelle ainsi que l'émancipation culturelle, sociale et économique. L'objectif ? Favoriser et développer, autant chez les enfants que chez les adultes, une prise de conscience et une connaissance des enjeux environnementaux de la société, mais aussi une capacité d'analyse et de choix, ainsi que les responsabilités et participations citoyennes. De ce fait, l'ErE prend aussi bien place dans l'animation scolaire et extrascolaire que dans le secteur des formations, ou encore la conception technique, les campagnes éducatives, la recherche scientifique et/ou sociale... Elle remplit en fait la fonction « Educate » des 4 E communément admis dans la gestion environnementale. ■

Les 4 E

1. **Educate** : éduquer. « E » qui favorise la chaîne de l'enseignement et de l'action, à savoir : informer, impliquer, contrôler, outiller.
2. **Engineering** : ingénieur/inventer. « E » qui repense les objets, les matériaux et l'usage que nous en faisons.
3. **Enhance** : améliorer. « E » qui améliore la performance et réduit les pertes.
4. **Enforcement** : imposition/mise en application. « E » contraignant, coercitif ou incitatif. Exemples : l'obligation du tri des déchets à Bruxelles ou les primes à l'isolation en Région wallonne.

Types de représentation de l'environnement		Pratique d'ErE
<p>Réursive Relation objet - sujet interdépendante Environnement = coproduction Homme - Nature Sens positif : environnement le meilleur possible Sens négatif : environnement problème</p> <p>Technocentrique Approche actuellement sécuritaire, décalée vers un environnement vu en terme de dysfonctionnements ou de risques de déséquilibres Finalité : expertise, gestion, réglementation, développement durable Point forts apportés Conscience des interactions et du double décentrement de l'Homme par rapport à la Nature → prévention, écogestion Dérives possibles Climat anxigène à mettre en lien avec une éthique de la peur légitimant le couple politique – expert ou les mouvements marginaux</p>	<p>[N] [] [] [H]</p> <p>Ecosociosystème</p> 	<p>Environnement problème</p> <p>- Environnement à restaurer → résolution de problème</p> <p>Environnement ressource</p> <p>- Patrimoine et ressources limitées, dégradées - Développement durable → écogestion</p>

Éduquer à l'environnement au sein des écoles

La fin de l'année scolaire rime avec vacances et repos bien mérités, tant pour les élèves que pour les enseignants. Mais c'est aussi l'occasion, peut-être, de penser à de nouveaux projets, d'inventer, de construire, de s'épanouir, de grandir... Ce nouveau vent qui court, pourquoi ne pas en faire un « souffle d'ErE » frais ?

Mais comment faire de l'éducation à l'environnement au sein des écoles ? Comment intégrer l'ErE dans les programmes ? Et après tout, l'ErE est-elle réellement compatible avec les programmes ?

Exemple de l'institut Robert Schuman à Eupen

Les différentes réformes de l'enseignement ont été prolifiques en décrets et autres circulaires... et il n'est pas toujours aisé de comprendre ces textes, ni même de savoir avec quels nouveaux savoirs ils sont compatibles. Pourtant, l'inscription de l'ErE au sein d'un projet d'établissement ne relève pas que du mythe ! Le décret « Missions », par exemple, invite les écoles à prendre des initiatives afin de développer des compétences transversales et des projets innovants au sein de leur établissement. Dans le même ordre d'idées, l'ErE est présente dans les objectifs éducatifs de plusieurs disciplines reprises dans les socles de compétences : l'éducation par la technologie, l'éveil et la formation scientifique, l'histoire ou encore la géographie, pour n'en citer que quelques-unes.

Mais il faut bien l'avouer : même si la situation commence doucement à évoluer, notamment dans les écoles wallonnes et germanophones, l'ErE reste encore extrêmement peu présente dans nos programmes éducatifs. L'un des freins majeurs : les enseignants ne sont généralement pas armés pour assumer l'approche écosociosystémique qu'implique l'ErE. C'est que le domaine nécessite la mise en relation d'éléments appartenant

à de nombreux champs disciplinaires qui ne font pas forcément partie du domaine de compétence de l'enseignant... De plus, la segmentation du temps scolaire en périodes et des savoirs en matières n'invite pas à la transversalité.

Doux projets

Malgré cela, des projets d'Education relative à l'Environnement existent dans de nombreuses écoles... et certaines relèvent même de véritables défis environnementaux, dont les Défis Energies lancés par l'IBGE¹.

Citons l'exemple de l'école du « Petit Bois », école communale n°16 de Molenbeek-Saint-Jean, qui s'est lancé un fameux défi l'année passée : l'écoteam (composée d'une bonne dizaine d'enseignants, de la directrice, du concierge, de la secrétaire, d'une animatrice d'accueil, sans oublier les élèves) a mené, auprès de l'ensemble du public scolaire, une campagne assidue de sensibilisation aux enjeux énergétiques de l'établissement. Par la transversalité des compétences et des fonctions, l'équipe s'est mobilisée autour d'un projet visant la réduction de la consommation énergétique et l'amélioration de la performance énergétique du bâtiment.

Leur motivation : « Plus tard, on risque de manquer d'électricité pour nos enfants, arrêtons de gaspiller pour pouvoir durer plus longtemps. »

A noter que pour les Défis Energies de l'IBGE, vingt-cinq établissements, primaires ou secondaires, ont déjà été primés, rien que l'an passé. Et il ne s'agit là que d'un exemple parmi tant d'autres : de nombreuses autres initiatives existent. Si vous vous lancez dans un tel programme, sachez que l'IBGE, Coren² et APERE³ s'avèreront être des contacts et des ressources incontournables, à Bruxelles.

Un mode de vie scolaire

Un exemple encore plus remarquable est celui de l'Institut Robert Schuman d'Eupen. Depuis quelques années déjà, Jean-Michel Lex, coordinateur environnement au sein de l'établissement, milite pour faire entrer les questions de développement durable au sein de son école et, plus largement, dans le monde scolaire. Sa plus grande réalisation : avoir inscrit l'Education relative à l'Environnement et l'Education au Développement Durable au centre du projet d'établissement. Précisons que l'Institut Robert Schuman d'Eupen est une école technique et professionnelle

rassemblant huit cents élèves et cent cinquante adultes. Avec ses quatorze filières de formation, cette école s'avère être un vrai petit zoning de PME dans lequel les liens avec le développement durable sont multiples : utilisation de nombreuses ressources, production de près de quarante types de déchets, nombreux impacts sur l'environnement, la santé et la sécurité, etc. Au début des années 1980, quelques enseignants de l'Institut initient une série de petits projets en rapport avec l'ErE. Personne n'imagine alors à quel point la discipline, portée par l'enthousiasme des élèves mais aussi par l'accentuation de crises et les évolutions de société, allait ancrer l'école dans une ère de développement durable.

Dès le début des années 1990, sous la pression d'élèves et de professeurs proposant de plus en plus de réalisations concrètes, le développement durable devient carrément l'un des piliers du projet d'établissement. Une réalité qui s'est imposée comme une évidence. « L'école s'est portée candidate à une expérience ISO14001, explique Jean-Michel Lex. Aujourd'hui, nous venons d'être recertifiés pour trois ans et notre système de

gestion tend de plus en plus vers un modèle qui nous appartient et intègre toutes les dimensions de la vie de l'établissement. »

Limites et contraintes

Eduquer à l'environnement n'est pas chose aisée, car il est nécessaire que chacun s'implique, aussi bien les enseignants que les élèves. Selon Jean-Michel Lex, il faut « fouiller dans le pilier social, susciter la participation des jeunes et des enseignants, revisiter les matières à enseigner, introduire une nouvelle relation aux ressources, aux techniques et aux sciences et surtout inventer au quotidien une nouvelle école, durablement en développement ! Une école qui accepte de se mettre en route vers plus de cohérence entre ce qu'elle vit, ses missions et ses obligations envers les générations futures. » Quand on demande à M. Lex quelles sont les difficultés rencontrées par son établissement, il évoque les problématiques actuelles qu'éprouvent de nombreuses écoles (par exemple, la relégation et le décrochage scolaire ou encore le désenchantement général). Dans ce contexte, il semble évident que l'ErE peut se révéler une opportunité formidable plutôt qu'une abominable contrainte !

L'ErE dans l'école

Selon Jean-Michel Lex, faire entrer l'Education à l'Environnement et, plus largement, l'Education au Développement Durable dans son école « c'est faire entrer son école durablement en développement ». Il précise que plusieurs aspects de la vie scolaire sont concernés et dynamisés par l'ErE et par l'EDD. A commencer par le renouvellement des regards sur l'école, sur les contenus et sur les modèles pédagogiques. Par l'ErE et l'EDD l'école est un lieu dynamique qui se mue et se transforme. « Je n'ai pas rencontré une seule dimension de l'école qui ne se laisse toucher un jour ou l'autre par un projet



Jean-Michel Lex

éducatif piloté par des enseignants et des élèves, jusqu'à son modèle de gouvernance et de gestion », précise Jean-Michel Lex. Et de poursuivre : « Par l'ErE et l'EDD, l'école est le premier lieu qui peut relever le défi posé aux sciences, aux techniques, aux cultures, aux approches philosophiques. Le développement durable appelle une « dé-localisation » pédagogique. » Voilà qui peut susciter une certaine crainte, car il est souvent difficile de gérer le changement. Pourtant, « les écoles qui le tentent peuvent aligner une multitude de pas qui font évoluer dans les têtes, les murs, la culture, les méthodes et les modèles. Créativité et patience à inscrire dans une vision de long terme ! »

Ce renouvellement des mentalités et des regards s'accompagne aussi d'un renouvellement des rapports humains, des rapports des jeunes à l'école, mais aussi des modes de décision au sein de l'établissement scolaire. « C'est ici que l'enjeu est le plus crucial. L'école appartient aux jeunes. Elle est là pour les aider à s'emparer du monde qui leur arrive avec toute la densité d'engagement citoyen. Le défi pour les éducateurs : mobiliser les savoirs disponibles, les rendre aptes à donner du sens pour qu'ils puissent être lus par les jeunes, pour qu'ils puissent être utiles à fabriquer du futur, du bonheur, de la justice intra- et intergénérationnel-

“ Fouiller dans le pilier social, susciter la participation des jeunes et des enseignants, revisiter les matières à enseigner, introduire une nouvelle relation aux ressources, aux techniques et aux sciences et surtout inventer au quotidien une nouvelle école, durablement en développement ! ”

le, du principe de précaution, de l'économie durable... La clef de voûte qui cristallise cette intégration du développement durable, c'est le pilotage, question centrale et passionnante qui demande doigté, réflexion partagée et progressivité, modèle qui évolue de la pyramide vers le cercle participatif, démocratique, responsable.»

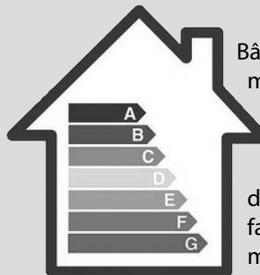
Les deux derniers aspects cités par Jean-Michel Lex se tournent vers l'avenir, vers les défis de l'enseignement pour intégrer des démarches en ErE et en EDD. «L'ensemble des défis techniques et économiques actuels, l'intégration de plus en plus forte des contraintes environnementales font de l'enseignement professionnel le premier levier d'entrée dans une société durable.» Depuis trois ans déjà, grâce aux subsides de la Région wallonne, l'Institut Robert Schuman travaille à un «Cahier du DD», sorte de cahier des charges destiné à toute filière d'enseignement technique et professionnel.

Malgré ces avancées bien réelles, M. Lex pointe du doigt un retard important de la Communauté française par rapport aux autres pays et régions d'Europe. «Un travail gigantes-

que pour un financement modeste»: tels sont ses mots pour décrire la situation actuelle et le manque d'effectif crucial en Communauté française. «Je plaide pour la création d'un mouvement qui s'adresse à toutes les écoles, à tous les enseignants et au profit de tous les enfants... qui soit intégré au système scolaire comme partout ailleurs. Sans cette avancée, l'EDD restera occasionnelle, partielle, temporaire et facultative. Or la question: «Quels enfants laisserons-nous à notre Terre «n'est ni facultative ni postposable.» ■

1. Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement, l'administration de l'environnement de la région de Bruxelles-capitale.
2. Coordination Environnement Coren asbl.
3. Association pour la promotion des énergies renouvelables.

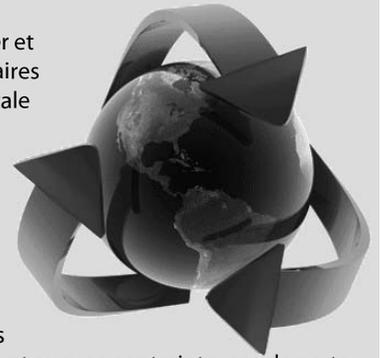
Performance Energétique des Bâtiments



La Performance Energétique des Bâtiments (PEB) est une nouvelle réglementation adoptée par le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale. Son objectif? La diminution de la consommation d'énergie (et par conséquent des émissions de CO², des bâtiments) qui favorise, par ailleurs, l'amélioration du climat intérieur.

Défis Energie

L'objectif du Défi est d'inciter et d'aider les établissements scolaires de la Région de Bruxelles-Capitale à diminuer leur consommation d'énergie en les informant sur les bons réflexes moins coûteux en énergie, et sur les simples aménagements qu'il est possible de réaliser facilement soi-même. Des changements de comportement et des légers aménagements qui n'engendrent aucune contrainte, pas de perte de confort ni d'investissement lourd, mais qui ont, pourtant, un réel impact sur la consommation d'énergie. Deux formules de Défis existent, Forte ou Piano, accompagnés de conseils thématiques et d'outils pédagogiques.



bref

Rencontres de l'Éducation relative à l'Environnement !

Les 12^{es} Rencontres de l'Éducation relative à l'Environnement se dérouleront du lundi 21 au mercredi 23/6/2010, au Domaine des Fawes (province de Liège).

Un rendez-vous donné aux animateurs, formateurs, enseignants, éco-conseillers autour du thème de l'alimentation. Comment impulser des changements en matière d'alimentation? Comment analyser et concilier des enjeux à la fois locaux et globaux, environnementaux et sociaux? Comment (ré)apprendre à cuisiner, planter, goûter, prendre plaisir à...? Au menu: échanges de pratiques, réflexions, débats, rencontres et visites, moments informels...

Infos: www.reseau-idee.be



**12^{èmes} Rencontres de l'ErE
alimentati**



du Lu 21 au Me 23 juin, au Domaine des Fawes (Province de Liège)

Iouri Godiscal, responsable du secteur Formation

Dans l'ErE du temps

En matière d'environnement, on assiste, depuis quelques années et dans la plupart des foyers, à une prise de conscience écologique de plus en plus présente.

Le tri des déchets, obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2010, est sans doute le meilleur exemple pour illustrer cette évolution dans la vie quotidienne : qu'il le veuille ou non, chaque individu est maintenant tenu par une loi d'adopter *un* comportement (parmi bien d'autres) respectueux de l'environnement. Evidemment, entre des personnes touchées récemment par cette conscientisation « forcée » et celles qui, depuis parfois plusieurs décennies, militent pour un comportement pro-environnemental¹, la fourchette est plutôt large... Comblent rapidement cet écart: voilà l'enjeu crucial de l'ErE!

Dans l'opinion publique, les notions abstraites d'antan - comme le « trou » dans la couche d'ozone démontré par les scientifiques dans les années 1970 - sont aujourd'hui remplacées par des concepts précis, identifiables, vulgarisés. Des concepts qui nous

permettent de vraiment comprendre les relations entre nos

comportements et leurs conséquences sur la santé de notre planète.

Vers la proximation...

Ces quarante dernières années, nos sociétés occidentales ont donc progressivement assimilé des informations leur permettant de diversifier leurs *bonnes actions* en faveur de l'environnement. Dans les années 1980, que pouvait-on faire à part un don aux ONG ou utiliser du papier recyclé? Et d'ailleurs, quelles étaient les problématiques environnementales relayées par les médias généralistes? Les thématiques de l'époque, depuis la fonte des glaces aux pôles jusqu'à la déforestation en Amazonie, en passant par le développement de la sécheresse dans la région Saharienne, sensibilisaient bien moins nos foyers qu'aujourd'hui... et ce, même si certaines catastrophes écolo-

giques ont suscité l'indignation (marées noires, eaux contaminées par des décharges industrielles) et la peur (Tchernobyl, par exemple). Mais de son fauteuil, quelles **actions concrètes** pouvait entrevoir le citoyen face à ces événements? Réagir demandait une vraie mobilisation, ce qui concernait une minorité de militants, occasionnels ou non.

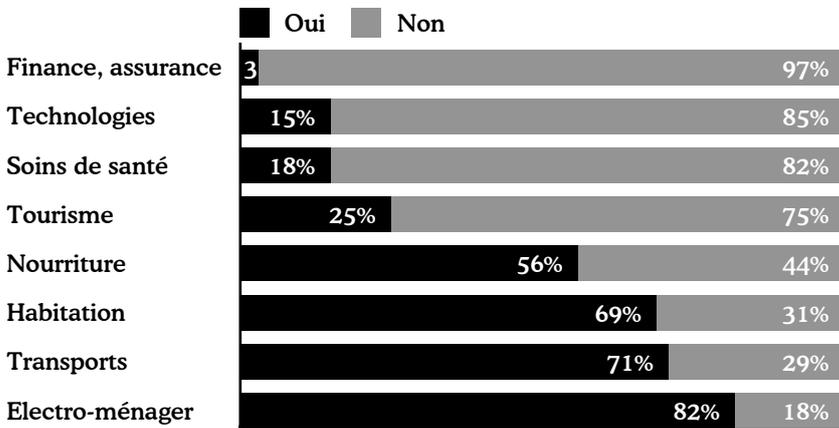
Aujourd'hui, nous sommes mieux informés des possibilités d'actions en faveur de l'environnement. Il ne s'agit pas nécessairement d'actions collectives. Au contraire, les nombreux petits gestes individuels à faire dans sa cave, sa cuisine, son jardin et surtout au supermarché, ont la cote. Chacun peut agir, quels que soient ses moyens. L'action par la consommation est fortement valorisée: voitures à faible production de CO₂, produits bio et de saison, énergies vertes, congé-

Illustration tirée de la brochure « Logos? Labels? Pictogrammes? Comment s'y retrouver? » conçue par le CRIOC pour le Réseau Eco-consommation

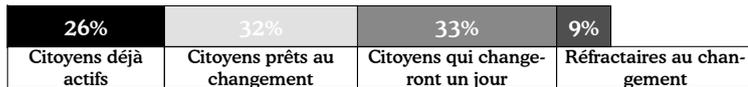


Les comportements écologiques

Considérez-vous le critère environnemental en achetant ces produits ?



Eco-index : comportement par rapport à l'environnement



Source : Change - La Libre Belgique

lateurs AA... On peut cependant se poser la question de la place qu'occupe l'argument environnemental dans les choix des consommateurs pour ces produits. Selon une étude récente de l'Université de Gand, le souci pour l'environnement joue un rôle de plus en plus important lors des achats : quatre Belges sur dix affirment tenir fréquemment compte de l'écologie lors de leurs achats. L'étude souligne, cependant, que certains achats suscitent plus de questionnements que d'autres sur l'impact environnemental², particulièrement les produits qui bénéficient de diverses primes accordées par les pouvoirs publics. A plusieurs égards, l'étude montre que le facteur financier semble bien être prépondérant dans les choix du consommateur³.

L'information donnée (et surtout retenue) permet-elle réellement de sensibiliser les consommateurs à la problématique environnementale, ou s'agit-il seulement de bons tuyaux qui, au passage et tant mieux, sont positifs pour l'environnement ?

Les canaux de communication de l'ErE

A côté de la « grande presse », l'ErE est heureusement présente dans les médias alternatifs, spécialisés ou plus sensibles à la problématique de l'ErE : revues éditées par des associations ou des ONG, médias locaux, sites et blogs Internet professionnels ou parti-

culiers, documentaires et émissions de vulgarisation, outils pédagogiques pour les parents et les enseignants, et bien sûr livres pour tous les âges. Accéder à toutes ces sources d'information demande un minimum de recherche, mais les organismes de référence dans les questions d'environnement s'avèrent être d'excellents points de départ⁴ pour qui souhaite se documenter. Précisons, enfin, que c'est souvent la rencontre avec des personnes déjà actives ou responsabilisées qui sensibilise et implique le plus efficacement tout un chacun...

“ Force est de constater que la société d'aujourd'hui pollue davantage que celle d'hier, car elle produit sans cesse plus de déchets, ce à quoi l'on n'est pas forcément préparé. Les parents devraient donc être conscientisés, histoire de changer leurs habitudes... et faire en sorte, dès lors, que leurs enfants apprennent directement les bons gestes et les bonnes attitudes. ”

Dans la famille, on attend traditionnellement des parents qu'ils remplissent leur rôle de transmission de savoirs, de pratiques et de valeurs, constituant le fondement de l'éducation de leurs enfants. Mais dans le cas de nouvelles pratiques dues à l'évolution rapide de la société, les parents se sentent parfois dépassés... A l'heure actuelle, bien que les informations manquent, on peut considérer que la grande majorité des parents - mis à part les plus jeunes - sont nés et ont passé leur enfance dans un univers très peu sensible à l'environnement : déchets non triés (voire brûlés), pas de critères d'achat en faveur de produits durables, utilisation abusive de la voiture, gaspillages en tout genre... En même temps, force est de constater que la société d'aujourd'hui pollue davantage que celle d'hier, car elle produit sans cesse plus de déchets, ce à quoi l'on n'est pas forcément préparé. Les parents devraient donc être conscientisés, histoire de changer leurs habitudes... et faire en sorte, dès lors, que leurs enfants apprennent directement les bons gestes et les bonnes attitudes. Car si les enfants ont la chance d'être entourés par de bons exemples, c'est tout naturellement qu'ils adopteront les comportements adéquats. Sans oublier que ce sont les adultes qui ont le pouvoir d'inclure du changement, grâce à leur rôle de citoyens, que ce soit vis-à-vis des institutions ou de la vie collective en général.

C'est dans cette dynamique que les actions d'ErE menées par des écoles et des associations prennent tout leur sens. Elles doivent être comprises et soutenues par les parents afin de s'inscrire à part entière dans les programmes éducatifs des plus jeunes.

Une éducation globale et transversale

L'ErE étant une discipline transversale, elle trouve des champs d'application dans de nombreuses matières enseignées par l'école : sciences, étude du milieu, langues... Elle peut commencer plus tôt encore par des activités d'éveil à la nature : de la promenade en forêt à la mare pédagogique, de nombreuses initiatives sont possibles et il est important qu'elles soient soutenues par les pouvoirs publics et par les parents.

Les actions des associations constituent sans aucun doute le chaînon unificateur entre le monde de l'école, la sphère privée et les pouvoirs politiques. Enfin, l'implication des individus dans des actions citoyennes et spontanées (GAS, SEL, RES⁵) symbolise une volonté de changement, l'espoir de voir le monde autrement... et de le vouloir autrement !

Une éducation à faire dans l'urgence, un paradoxe...

L'ErE, comme tous les mouvements liés au développement durable, pose la question du temps. Aujourd'hui, on s'inscrit dans l'urgence : après quelques années de domination par l'homme, il semblerait que la nature ait, en effet, repris le dessus, en nous laissant un délai plus que serré pour réagir. Trop longtemps aveuglés par nos besoins de satisfaction directe caractérisés par l'hyperconsommation, on l'a, en très peu de temps, fameusement malmenée. L'ErE doit donc être assimilée par tous sans plus tarder, sous peine qu'il soit trop tard pour réagir... Et ce, même si éduquer à l'environnement dans l'urgence est en soi un paradoxe, car l'ErE s'associe plus aux termes de décroissance, ralentissement, harmonie avec la nature, alors que la société actuelle prône, encore, l'urgence, la rentabilité, la productivité...

Pour convaincre définitivement du bien-fondé de ses objectifs, l'ErE doit aussi faire sens. Heureusement, de plus en plus de personnes réalisent la grandeur de l'enjeu écologique de ce siècle et décident de passer à l'action. Il reste à espérer que cette conscientisation fasse tache d'huile assez vite, auprès de toutes les tranches de la population, et à l'échelle mondiale. Pour ce faire, les pays occidentaux doivent évidemment montrer l'exemple. De la part des responsables politiques et des grandes puissances économiques, on attend aussi beaucoup plus que les résultats obtenus lors de la conférence de Copenhague, qui restera synonyme d'échec. ■

1. Le comportement pro-environnemental peut être défini comme « un comportement adopté par un individu qui décide, de façon consciente, de minimiser ses impacts négatifs sur les milieux naturels et construits. » (Kollmus & Agyeman, 2002, p. 240)
2. Voir tableau (source : CC-Change, dans Le Soir du jeudi 18 mars 2010)
3. Comme le souligne Blake, « d'autres facteurs influencent négativement le comportement pro-environnemental. Il s'agit par exemple du cas du manque de temps, d'argent et d'informations. » (Blake, 1999)
4. Voir plus loin dans ce dossier pour un panorama des associations actives en ErE
5. Voir encadré.

Le GAS, vers une consommation locale et responsable

Initiatives citoyennes en plein essor, les GAS¹ (Groupes d'Achats Solidaires) ou GAC (Groupes d'Achats Communs) rassemblent, aussi bien à Bruxelles qu'en Wallonie, des personnes désireuses de s'approvisionner de manière régulière en produits sains (légumes, fruits, œufs, produits laitiers, viande...) directement auprès d'un producteur local partenaire. Bien plus qu'une simple livraison collective de produits écologiques à prix démocratiques, cette initiative repose sur une volonté de soutien d'une agriculture locale auprès de petits producteurs, dans une démarche de consommation durable, respectueuse de l'environnement et créatrice de liens. Concrètement, chaque groupe est autogéré de manière collective et doit créer, dès le départ, les conditions de sa propre existence : trouver un lieu de livraison, un agriculteur partenaire, un nombre suffisant de personnes habitant dans un périmètre délimité prêtes à s'engager, moralement et à long terme, auprès de celui-ci. Généralement, chaque membre se voit attribuer à tour de rôle une fonction clé (trésorier, personne de contact avec l'agriculteur, gestionnaire des permanences, chargé de communication...) et se charge d'assurer deux ou trois permanences par an.

1. Pour plus d'information, voir www.gas-bxl.collectifs.net



La simplicité volontaire, un mode de vie engageant pour l'avenir de notre planète.

Mouvement culturel apparu en Belgique en 2005, la *simplicité volontaire*¹ a vu le jour en 1990 sur le continent américain, plus précisément aux Etats-Unis et au Québec, où elle connaît, depuis lors, un engouement de grande ampleur. Les *simplicitaires*² entendent se désencombrer matériellement et mener une vie plus simple (extérieurement plus pauvre, mais intérieurement plus riche) centrée sur les liens plus que sur les biens. Entrer dans une démarche de simplicité volontaire équivaut souvent à dénoncer les limites de notre société de surconsommation, découlant tout droit de l'idéologie capitaliste, et à rejeter le modèle ambiant de croissance économique, jugé délétère pour l'avenir social et écologique de notre planète. Ces défenseurs d'un art de vivre soutenable optent pour une éthique de vie globale dont l'essence se situe dans des valeurs telles que la sobriété, la solidarité, l'écologie, la justice sociale. Tout naturellement, leur rapport au temps, à l'argent et au travail s'en trouve modifié.

« **Vivre simplement pour que d'autres puissent simplement vivre** » (I. Gandhi)

Si la simplicité volontaire semble avant tout être une démarche personnelle, elle n'en possède pas moins une dimension collective. Dans une optique de durabilité, le simplicitaire opte pour un mode de vie en équilibre avec la planète, qui ne porte préjudice ni aux plus démunis ni aux générations futures.

Une nouvelle définition du sens du travail et du temps

Dans le système occidental où le travail définit bien souvent à lui seul le statut social de l'individu, les simplicitaires désirent attribuer une place moins prépondérante à leurs activités professionnelles tout en leur conférant plus de sens, car ils souhaitent que celles-ci soient en accord avec les valeurs qu'ils prônent. En diminuant leur consommation, ils réduisent leurs besoins en argent et... ceux qui peuvent se le permettre diminuent à dessein leur ho-

naire de travail, afin de libérer du temps qu'ils consacrent à ce qu'ils ont redéfini comme essentiel.

La relocalisation comme valeur centrale de la simplicité volontaire

Au quotidien, les simplicitaires adoptent des comportements qui rencontrent des objectifs économiques, sociaux et environnementaux. Soucieux de réduire leur empreinte écologique, ils se tournent autant que possible vers la **production locale**, soit en cultivant eux-mêmes leurs légumes, soit en s'approvisionnant chez un producteur local. Dans le même ordre d'idée, ils optent pour l'éco-mobilité quand ils doivent s'éloigner de chez eux.

“ *Vivre simplement pour que d'autres puissent simplement vivre.* ” I. Gandhi

La valorisation de l'échange

En parallèle à ces pratiques quotidiennes, ils recourent fréquemment à des solutions parallèles au réseau classique de marchandisation, telles que les **Systèmes d'Echanges Locaux**³ (SEL) et les **Réseaux d'Echanges de Savoirs** (RES).

Un SEL est un moyen de mettre en relation des personnes, constituées en réseau, qui proposent et demandent

des services (aide informatique, rédaction de lettres, coup de main lors d'un déménagement...) sans médiation d'argent. La réciprocité dans l'échange n'est pas obligatoire: il ne faut pas nécessairement rendre la pareille à celui qui vous a aidé d'une manière ou d'une autre. En adhérant aux principes du SEL, vous vous engagez à répondre à d'autres demandes à votre tour le jour où elles seront formulées.

Les RES⁴ partent du principe que chacun possède un savoir (manuel, intellectuel, savoir-être, savoir-faire...) qu'il est capable de transmettre. Les personnes qui désirent acquérir un savoir sont mises en relation avec celles qui proposent de le transmettre. L'échange de savoirs s'appuie sur le mode de la réciprocité ouverte: toute offre présuppose une demande et toute demande s'accompagne d'une offre, dans une perspective à plus ou moins long terme.

Parce qu'ils permettent de tisser des liens sociaux dans un périmètre local, et qu'ils substituent à l'échange d'argent un échange de services ou de savoirs valorisant les êtres humains, les SEL et RES constituent des alternatives idéales qui étayent les valeurs de solidarité, d'écologie et de justice sociale défendues par les simplicitaires.

1. Pour ce qui suit, Emeline De Bouver, « Moins de biens, plus de liens – La simplicité volontaire: un nouvel engagement social », Couleur Livres, 2008.
2. Terme utilisé par Emeline De Bouver pour désigner les personnes ayant choisi la simplicité volontaire comme éthique de vie.
3. Site de référence des SEL existant en région bruxelloise: brusel.be.
4. Pour plus d'informations au sujet des RES: www.inti.be/ecotopie/res.html



Marilyn Bocken, ex-animatrice du secteur Formation

Panorama d'associations actives

L'environnement a le vent en poupe, c'est le moins que l'on puisse dire ! En cette année 2010, rares sont les jours où les expressions *urgence écologique, défi climatique, mobilité alternative, enjeux environnementaux, consommation responsable, quelle planète pour nos enfants ?* ne font pas vibrer nos tympans. Ces thèmes prégnants se retrouvent bien souvent au centre des discours des politiciens et des scientifiques, servent d'arguments publicitaires et, par conséquent, s'immiscent dans nos conversations quotidiennes. En vue d'apporter des réponses à cette alerte écologique, ces dernières années ont vu éclore un fourmillement d'initiatives associatives destinées à sensibiliser et à encourager les consommateurs, les citoyens, les entreprises, les professionnels de l'éducation à poser des actes personnels et/ou collectifs en faveur de l'environnement. Voici le portrait d'une infime partie d'entre elles, que l'on estime incontournables.

Réseau IDée asbl

Depuis 1989, le Réseau IDée¹ (Information et Diffusion en éducation à l'environnement) s'est assigné comme mission de promouvoir l'Education relative à l'Environnement (ErE) en tissant des liens entre ses différents acteurs, en diffusant l'information et en relayant ses préoccupations vers les pouvoirs publics.

Acteur prédominant de l'ErE, le Réseau IDée propose des réalisations multiples qui s'adressent tant aux citoyens désireux d'en savoir plus, qu'aux éducateurs, enseignants, parents, animateurs, éco-conseillers... Lieu de conseil et

d'accompagnement de premier ordre, le Réseau IDée est avant tout un **centre d'information et de documentation** accessible à tous. Sur place sont consultables plus de 3000 outils pédagogiques, magazines ressources. Y sont également mis en prêt des jeux ainsi que des maquettes pédagogiques transportables qui constitueront un matériau précieux pour tout professionnel de l'éducation.

Le magazine trimestriel **Symbioses**² est le magazine francophone de l'ErE. Diffusé dans les écoles et auprès des membres, mais également téléchargeable sur le site, il offre une information alternative à ceux et celles qui désirent promouvoir ou pratiquer l'ErE. Dans chaque dossier thématique, expériences de terrain, visions d'experts susci-

tant le regard critique des individus, pistes de réflexion, adresses utiles et actualités sont mises en relation afin d'apporter une aide au lecteur dans la construction d'un projet éducatif relatif à une question environnementale.

Le **site internet** du Réseau IDée constitue une véritable mine d'or pour tout acteur de l'éducation à la recherche de ressources pédagogiques et de renseignements divers. Y sont mis à disposition des internautes une considérable base de données d'adresses utiles et d'outils pédagogiques commentés et catégorisés par thèmes, publics, approches et supports. Un agenda des événements (conférences, balades, cours, expositions...) ainsi qu'un répertoire des formations en matière d'environnement y trouvent également leur place.

réseau
idée

Ecoconso³

Quels produits d'entretien acheter sans faire de mal à la planète? Vers quelle(s) énergie(s) se tourner pour réduire ses émissions de CO₂? Qu'est-ce que l'épargne solidaire? Comment recycler son téléphone portable? Le consommateur curieux d'emprunter la route de l'écoconsommation se trouve rapidement assailli d'une kyrielle de questions. L'asbl Ecoconso s'est fixé comme objectif de guider ce type de consommateur dans ses choix et de lui permettre d'en mesurer l'impact écologique. Se situant au croisement de deux domaines complémentaires, celui de l'environnement et celui de la protection des consommateurs, cette association vise effectivement à informer et à sensibiliser à un mode de consommation compatible avec le développement durable.



- Le **site internet** d'Ecoconso regorge de conseils judicieux d'achat et d'utilisation par thème de consommation (pollution intérieure, alimentation, eau, construction, déchets...) et met à disposition des articles thématiques, des brèves d'information en prise avec l'actualité, un forum d'échange de pratiques et d'expériences, de nombreuses publications (*Halte au suremballage*, *Le réemploi pour toi et moi...*) ainsi que des fiches conseils sur les pratiques d'écoconsommation au quotidien.
- Ecoconso propose également des **animations-conférences** destinées à un public adulte autour de diverses thématiques telles que les économies d'énergie, la gestion durable de l'eau ou encore l'électromog⁴...



Illustration tirée de la brochure «Logos? Labels? Pictogrammes? Comment s'y retrouver?» conçue par le CRIOC pour le Réseau Ecoconsommation

Bruxelles Environnement-IBGE⁵

Bruxelles Environnement ou l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE) est l'administration bruxelloise chargée de la gestion de l'environnement et de l'énergie.

Ses missions, à destination des particuliers, entreprises et écoles, sont multiples: la recherche, l'information du public, le développement de projets éducatifs environnementaux dans les écoles bruxelloises, la gestion des déchets, le contrôle de la pollution de l'eau, de l'air et des sols, la participation à des réunions au niveau belge et international...

Bruxelles Environnement offre notamment:

- **aux citoyens bruxellois**, des solutions concrètes et des conseils pratiques pour une gestion écoconsciente de leur quotidien en matière de logement, d'achat, de mobilité (prime Brussel'Air), d'écoconstruction (primes Energie...), de droits (refus de la publicité...) et d'obligations (bruit, déchets...).
- **aux entreprises bruxelloises**, un guide des bonnes pratiques à respecter par secteur d'activités, mais également des outils qui aident les acteurs professionnels à entrer dans une démarche

Inter-Environnement Bruxelles

Depuis plus de trente ans, Inter-Environnement Bruxelles⁶ (IEB) est une fédération de comités de quartier et d'associations bruxelloises oeuvrant pour une amélioration de la qualité de vie et encourageant la participation citoyenne à Bruxelles. IEB exerce un travail de sensibilisation, d'information et de formation auprès des habitants de la Région bruxelloise et un travail de lobby auprès des autorités publiques.

Dressons le portrait de quelques réalisations concrètes d'IEB:

- la mise sur pied de campagnes d'information et de sensibilisation auprès des habitants;
- la participation à des événements publics visant la défense de l'environnement;
- la défense et la promotion de la liberté d'expression des habitants sur des projets urbains qui touchent directement leur cadre de vie grâce aux enquêtes publiques;
- la publication *Bruxelles en mouvements* (à raison de 16 numéros par an) qui aborde les grands enjeux urbains bruxellois (per-



de protection de l'environnement (en créant, par exemple, des espaces de restauration collective durable, en proposant un traitement des eaux industrielles...).

- **aux écoles bruxelloises**, un accompagnement dans des projets éducatifs autour de thématiques environnementales telles que la gestion de l'eau et l'empreinte écologique, mais également des outils pédagogiques détaillés réservés aux enseignants et téléchargeables sur le site internet. Pour exemple, le dossier «*Le papier, la planète et nous*» est un outil créé pour les enseignants qui souhaitent le matériel, l'information et la démarche nécessaire pour diminuer la consommation de papier à l'école. Il se compose d'un cahier du professeur, d'un cahier de l'élève, d'un album à colorier en papier recyclé, d'un autocollant anti-pub...

mis d'urbanisme, propositions en matière de mobilité, réflexion sur le patrimoine culturel...), en liant les actions locales aux problématiques globales.



**INTER-ENVIRONNEMENT
BRUXELLES**

Inter-Environnement Wallonie

Inter-Environnement Wallonie⁷ (IEW) est une fédération de 150 associations de défense de l'environnement actives en Région wallonne dont le principal objectif est de garantir le respect de la composante environnementale du développement durable de notre société.

Lobby...



Forte de la légitimité acquise par ses nombreuses associations membres et grâce à l'expertise critique de son équipe et à la multiplicité de moyens d'actions mis en œuvre (communiqués et conférences de presse, remises d'avis aux autorités publiques, mémorandum, pétitions...), la fédération mène un combat politique au niveau local, régional, fédéral, voire international, dans la lutte contre les atteintes environnementales et dans la bataille pour un développement durable auprès des autorités publiques, en revendiquant une meilleure prise en compte des préoccupations environnementales dans les textes de loi et les choix politiques.

... et éducation permanente

IEW s'inscrit également pleinement dans une démarche d'éducation permanente et met à disposition du mouvement environnemental et des citoyens une foultitude d'outils de sensibilisation qui tiennent informé un public très large de l'actualité environnementale. Pour n'en citer que quelques-uns : un site internet extrêmement fourni, des collections de dossiers thématiques, des publications bimestrielles, des conférences-débat, des formations, une revue du web... ■

1. www.reseau-idee.be
2. www.symbioses.be
3. www.ecoconso.be
4. Electrosmog est le terme générique désignant tous les champs électriques ou électromagnétiques ambiants d'origine technique, causés par les appareils et installations émettant des ondes radios et des micro-ondes. Ses dangers pour la santé ne sont toutefois pas encore scientifiquement prouvés.
5. www.bruxellesenvironnement.be
6. www.ieb.be
7. www.iewonline.be
8. www.protosh2o.org

PROTOS : travailler avec et autour de l'eau

PROTOS est une organisation non gouvernementale (ONG) qui s'engage pour une meilleure gestion de l'eau. Un accès équitable à une quantité suffisante d'eau est un droit humain fondamental. L'eau, source de vie, est aussi LE levier du développement économique et social pour les groupes défavorisés du Sud⁸.

PROTOS soutient les processus et les projets qui œuvrent pour une gestion **participative, équitable, et durable** de l'eau. Les projets sont réalisés en collaboration avec des ONG locales, des organisations agricoles, des organisations de consommateurs locales, et des gouvernements locaux. Les programmes sont intégrés dans la culture locale et sont adaptés aux conditions sociales. De plus, à partir de son expérience concernant l'eau, PROTOS prône des relations plus équitables entre le Nord et le Sud. Ceci par la voie de la formation, la sensibilisation, l'établissement de contacts et l'exercice d'influence sur la politique.

Avec l'appui de la DGCD (Direction générale de la coopération au développement), PROTOS a édité deux brochures de grande qualité autour de la question centrale de l'eau : *Climat, eau et développement* (mieux comprendre le phénomène du réchauffement climatique), *L'eau et l'agriculture dans une perspective internationale* (les enjeux de l'eau en matière d'alimentation).

Pour mener à bien ses actions de sensibilisation en Belgique, PROTOS propose aussi différents « paquets éducatifs » adaptés à l'enseignement primaire, secondaire, et aux mouvements de jeunesse. PROTOS produit aussi des DVD documentaires et organise des événements (exposés, conférences, expositions).

PROTOS est LE point de référence Nord-Sud pour l'eau.

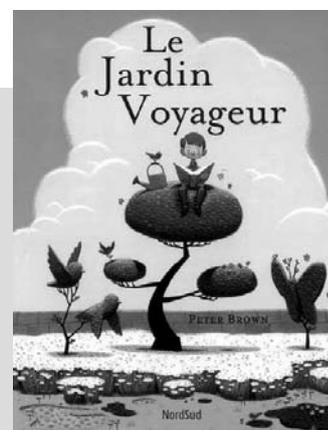


bref

Lecture jeunesse :

« Le jardin voyageur » de Peter Brown.

Le jardin voyageur est l'histoire d'une ville, une ville de béton et de fer où rien ne pousse, rien ne vole, rien ne chante. Dedans, il y a un petit garçon qui, un jour, découvre, sur une vieille voie ferrée désaffectée, un petit miracle. C'est un petit bout de buisson et un petit brin d'herbe, bien mals en point, qui ont trouvé le courage de pousser là, tout seuls, envers et contre tout. Le petit garçon va faire comme il peut, va suivre son instinct, apprendre et donner des ailes à ce début de jardin voyageur. Parfois, les contes de fées disent vrai : il suffit d'un peu d'amour et d'eau fraîche pour devenir grand et libre et pour transformer toute une cité. Un joli conte écologique pour les plus petits !



Une génération de formations relatives à l'environnement

Dans la mesure où la dimension écologique a gagné le monde du travail, de nouveaux métiers se sont développés, tandis que d'autres, plus classiques, ont vu une part de leurs fonctions redéfinie et se sont dotés d'une composante environnementale.

Dès lors que les compétences écologiques ne sont plus cantonnées qu'aux métiers dits «verts», les besoins en formation complémentaire se sont fait sentir.

En vue de répondre à cette demande, une nouvelle offre de formation, émanant de diverses institutions, a progressivement vu le jour. En voici un aperçu...



Brevet de pratiques en Eco-Pédagogie

Dès septembre 2010, l'Institut d'Eco-Pédagogie¹ organise un brevet de pratiques en éco-pédagogie. S'adressant aux jeunes, aux animateurs et aux éducateurs, ce module long permet d'acquérir, en une année, des compétences spécifiques aux réalités professionnelles émergentes telles que l'écogestion, l'animation territoriale, l'animation en ErE et la coordination de projets pédagogiques

en matière d'environnement.

Cette formation comprend 32 jours de cours (s'articulant autour d'un parcours de base, d'un parcours orienté et d'un parcours à la carte), 5 jours de stage d'observation et 20 jours de stage de responsabilité. La mobilité, le tourisme durable, la biodiversité, la sensibilisation à l'environnement, le conte, le handicap, la participation citoyenne, la coordination d'un projet pédagogique en ErE constituent quelques-unes des thématiques abordées dans les différents modules recensés au programme de ce brevet.

Renseignements :

IEP - Liège - 04/366.38.18
info@institut-eco-pedagogie.be

Formation d'Eco-conseiller

L'Institut Eco-Conseil² propose une formation d'Eco-conseiller d'un an à l'attention des demandeurs d'emploi (munis d'un diplôme d'enseignement supérieur de type court minimum). L'éco-conseiller est un professionnel d'une gestion concertée de l'environnement et du développement durable dans les secteurs public, privé et associatif. Mobilisant des compétences d'animation et de gestion globale de projet, il favorise, par des actions de sensibilisation, d'information, d'éducation et de formation, des changements de mentalités et de comportements face aux enjeux environnementaux. Il joue également des rôles de conseil, d'interface et d'aide

à la décision par le biais d'approches préventives et démocratiques des projets.

L'approche pédagogique, axée sur le fonctionnement par projets (travaux de groupes, études de cas, cours de communication, stages...), est centrée sur des objectifs d'insertion professionnelle, c'est-à-dire de préparation concrète à l'exercice du métier d'éco-conseiller.

La formation s'articule autour de **six mois de formation théorique** organisés en modules thématiques (notamment l'approche environnementale, économique et sociale du développement durable, l'environnement global et local, l'éco-consommation, l'environnement et la santé, l'agriculture, les problématiques environnementales liées à l'eau, à l'air, aux déchets, les technologies propres, les transports, ISO, EMAS et les autres systèmes de management environnemental...) et **six mois de stage en insertion professionnelle**.

Renseignements : Institut Eco-conseil – Namur - 081/74.45.46.

Une formation de conseiller en environnement

L'institut Roger Guilbert³ propose, dès septembre 2010, une formation de conseiller en environnement s'adressant à toute personne munie d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court au moins, engagée dans la vie active ou demandeuse d'emploi, désireuse d'acquérir des connaissances et savoir-faire en matière d'environnement, ou souhaitant faire évoluer sa carrière vers une option environnementale.

Personne-ressource dans toutes les matières environnementales tant dans le secteur public que privé, le *conseiller en environnement* se trouve au cœur des relations sociales et institutionnelles et est capable d'appréhender les dimensions institutionnelle, scientifique, sociale, juridique et psychologique des questions environnementales.

La formation est structurée autour de 5 unités formatives se répartissant sur deux années de cours (le mercredi soir et le samedi en journée) :

- la législation et les institutions en matière d'environnement ;
- l'approche pluridisciplinaire des sciences et techniques en matière d'environnement ;
- les méthodes et techniques de communication et de concertation sociale en matière d'environnement ;
- un stage de 120 heures ;
- une épreuve intégrée comprenant un travail de fin d'études

Renseignements : Institut Roger Guilbert – Bruxelles 02/526.75.40
secretariat.irg@ceria.be

Formation d'animateurs en Education relative à l'Environnement

*Education Environnement*⁴ propose une formation de 5 jours à Spa (du 4 au 9 juillet 2010) destinée aux personnes relais (enseignants, guides nature, animateurs...) et aux personnes de plus de 18 ans ayant déjà eu une expérience en animation, en sensibilisation ou en formation dans le domaine de l'ErE. Au programme de cette formation : expérience et analyse des techniques d'animation diversifiées pour un public d'enfants et d'adolescents. Les apprentissages se feront directement sur le terrain, par le biais de méthodes participatives et par l'échange des pratiques impliquant action et réflexion des participants en vue de développer leur autonomie d'animation et d'éveiller leur esprit critique.

Au cours de la semaine, les participants seront amenés à prendre en charge un groupe d'enfants pendant une demi-journée et seront invités à réfléchir sur la transférabilité des outils vers d'autres publics. **Renseignements :** Education Environnement – Liège 04/250.75.10
formation@education-environnement.be ■



1. L'Institut d'Éco-Pédagogie est une asbl qui a pour mission la sensibilisation et la formation d'adultes à la pédagogie de l'environnement. Pour plus d'informations, www.institut-ecopedagogie.be



2. L'Institut Eco-conseil a été créé en 1989 et poursuit comme objectif la formation en gestion environnementale. Pour plus d'informations, www.eco-conseil.be/frameeco.htm



3. www.ceria.be/irg/index.html



4. www.education-environnement.be



A vos Agendas...

Les Rencontres européennes d'éducation à l'environnement auront lieu du 22 au 27 août 2010 à Pierrefontaine-les-Varans en Franche-Comté (France).

Nature et cultures est la thématique de cet événement estival. *Est-il possible de répondre aux enjeux sociaux et environnementaux sans remettre en cause une culture de consommation dominante? Quelle est la place de l'éducation dans les processus de transformation sociétale? A l'heure de l'Europe, peut-on poser ensemble les bases d'une culture commune respectueuse des cultures locales existantes?* Voici autant de questions qui seront abordées lors d'ateliers de terrain, de moments de réflexion et d'échange et de séances plénières.

Pour plus d'informations

www.reseaucoleetnature.org/rencontres-2010.html



Organisées par le Réseau Ecole et Nature et La Roche du Trésor
www.reseaucoleetnature.org - tél. : 04 67 06 18 70



2010, année de la biodiversité

Dans le cadre de l'année de la biodiversité, le Centre Bruxellois d'Education à la Nature (CBEN) propose, depuis mars 2010, et pour une durée de deux ans, **l'exposition itinérante BiodiverCity** circulant dans les différentes communes de la Région bruxelloise. Cette animation invite les élèves du primaire à faire connaissance avec la biodiversité qui règne dans leur espace urbain quotidien. En partant à la découverte des différentes formes de vie avoisinantes et en mettant en évidence le fait qu'elles ont besoin les unes des autres pour survivre, **BiodiverCity** les incite à poser un autre regard sur la biodiversité. Sensibilisés à la fragilité de notre biosphère, ils seront conviés à imaginer des espaces plus accueillants pour ce patrimoine menacé.

Pour plus d'informations

www.sciencesnaturelles.be/educa/group/travel ou par tél. au 02/627.43.95.

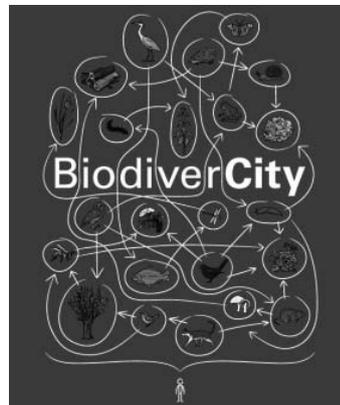
conférence

La Ligue organise une conférence sur les changements climatiques donnée par Pierre Courbe, expert en énergie-climat à la fédération Inter-Environnement, le jeudi 17 juin 2010 à 19h00 au 29 de la Place Rouppe - 1000 Bruxelles.

Depuis quelques années, la sensibilisation de la population au phénomène du changement climatique n'a cessé de croître, à tel point que la problématique est devenue omniprésente dans les médias : iceberg en cavale, biodiversité, voitures vertes, méthane bovin, Protocole de Kyoto, autant de termes liés au climat auxquels nous sommes maintenant familiarisés. Mais sommes-nous vraiment bien informés ?

Info et inscriptions

www.ligue-enseignement.be
formation@ligue-enseignement.be



Le Museum des Sciences Naturelles annonce l'ouverture d'une nouvelle salle permanente dès la mi-décembre : la **Salle de la biodiversité dans la ville**. Au programme de cette nouveauté : l'apprentissage, la protection et la gestion de la biodiversité en milieu urbain.

Pour plus d'informations

www.sciencesnaturelles.be/active/biodiv2010/biodiv2010_site/programme/gallery

Sources du dossier

- Emeline De Bouver, *Moins de biens, plus de liens – La simplicité volontaire : un nouvel engagement social*, Couleur Livres, 2008.
- www.ieb.be
- www.reseau-idee.be
- www.symbioses.be
- www.ecoconso.be
- www.bruxellesenvironnement.be
- www.iewonline.be
- www.protosh2o.org
- www.gas-bxl.collectifs.net
- brusel.be
- www.inti.be/ecotopie/res.html

Dossier et interviews réalisés par Marilyn Bocken, Iouri Godiscal et Laurent Bourgois assisté par Catherine Rasse

agenda

Brabant wallon

« Exposition et poèmes »

Dans le cadre de l'année européenne de la lutte contre l'exclusion, la Maison d'Accueil « les 4 vents » organise une exposition et une récitation de poèmes réalisés avec les familles hébergées.

INFOS

Date(s) : du 7 au 29 août 2010

Lieu : Maison d'Accueil « les 4 vents », 17, rue des Choraux à 1400 Nivelles

Prix : ---

Renseignements et inscriptions :

Ligue de l'Enseignement du Brabant wallon

Siège social : 40, place Delalieux à 1400 Nivelles

Siège activités et correspondance :

7, rue des Brasseurs à 1400 Nivelles

Tél. : 067/21.21.66

Fax : 067/21.21.66

e-mail : mdlni@swing.be

Luxembourg

Atelier Dessin

Les participants de l'atelier dessin expérimentent les pastels, crayons, fusains, collages, encre de chine, écoline... les croquis d'attitude, natures mortes, portraits ou encore compositions personnelles.

INFOS

Date(s) : les mercredis de 9h à 12h. Du 13 janvier au 16 décembre 2010 inclus

Lieu : rue de Sesselich 123 à 6700 Arlon

Prix : pour 20 séances : 105 €

pensionnés et adultes bénéficiant d'aide sociale : 75 €

Atelier Gravure

Que ce soit sur linoléum, bois ou autre, vous apprendrez différentes techniques de travail, à manipuler la presse et à marier les couleurs.

INFOS

Date(s) : les mercredis de 9h à 12h. Du 13 janvier au 16 décembre 2010 inclus

Lieu : rue de Sesselich 123 à 6700 Arlon

Prix : pour 20 séances : 70 €

pensionnés et adultes bénéficiant d'aide sociale : 50 €

Atelier Peinture

L'atelier peinture vous propose un apprentissage personnalisé où chacun évolue à son rythme, selon ses goûts et inspirations. Le travail permet d'utiliser différentes matières

et est réalisé sur des supports variés. L'atelier est ouvert aussi bien aux débutants qu'aux initiés.

INFOS

Date(s) : les lundis ou vendredis de 13h30 à 16h30. Du 11 janvier au 16 décembre 2010 inclus

Lieu : rue de Sesselich 123 à 6700 Arlon

Prix : pour 20 séances : 130 €

pensionnés et adultes bénéficiant d'aide sociale : 90 €

Atelier Nature

Balades découverte des forêts du grand Arlon. Balades reconnaissance de la flore et de la faune locales...

Cueillette : plantes comestibles et leurs vertus... Ecologie : préservation des espaces naturels, nettoyage, petits gestes quotidiens...

INFOS

Date(s) : tous les 2^e mardis du mois à 9h30

Lieu : rendez-vous sur le parking de la Maison de la Culture d'Arlon

Prix : 3 €

Stages de poterie et céramique

Plaques assemblées, montage aux colombins, tournage (tours électriques), vous façonnez diverses pièces et les voyez évoluer étape par étape.

INFOS

Date(s) : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 15h

Les 12, 13, 14, 15, 16 juillet et les 16, 17, 18, 19, 20 août

Lieu : Bloc Milan, Caserne Callemeyn

- 6700 Arlon

Prix : adultes 80 €

enfants (10 à 14 ans) : 60 €

Renseignements et inscriptions :

Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente Luxembourg

Rue de Sesselich, 123 à 6700 Arlon

Tél. : 063/21.80.81

Gsm : 0495/68.35.80

Fax : 063/22.95.01

Courriel : ateliersartligue@gmail.com

Paiement sur le compte n°000-

3254490-43 de L.E.E.P.-Lux

IBAN : BE 66 0003 2544 9043 - BIC :

BPOTBEB1

Namur

Ateliers d'anglais pour enfants de 4 à 12 ans.

« Tu as envie d'apprendre l'anglais en t'amusant ? Viens nous rejoindre une fois par semaine. Pas de devoirs, pas de leçons... Et tu vas épater tes copains et copines ! »

INFOS

Date(s) : à partir du mercredi 13 janvier ou du samedi 16 janvier 2010

Lieu : Temploux - Jambes

Prix : 19 séances d'une heure : 80 €

Les Ateliers de la Réussite Scolaire

Les Ateliers visent à aider à l'accrochage scolaire et à favoriser le passage harmonieux entre le primaire et le secondaire. Ils s'adressent aux élèves de 5-6^e primaires et 1^{er}, 2^e et 3^e rénovés qui seront encadrés par des instituteurs ou des régents.

INFOS

Date(s) : tous les lundis et les jeudis de 16h à 18h

Lieu : Jambes, Maison des jeunes ou sur Namur, à la Haute Ecole Albert

Jacquard

Prix : gratuit

Clubs de conversation anglaise ou espagnole (adultes de plusieurs niveaux)

« Pour permettre à toute personne apprenant une langue étrangère, de la pratiquer avec un locuteur natif, à des prix démocratiques et à deux pas de chez soi ! »

INFOS

Cours d'anglais le mardi à 18h15

(niveau moyen) ou à 19h30 (niveau fort).

Cours d'espagnol (niveau fort) le lundi à 18h.

Date(s) : à partir du lundi 11 janvier et du mardi 12 janvier 2010

Lieu : LEEP Namur, rue Lelièvre, 5 à

5000 Namur

Prix : 10 séances d'une heure : 70 € avec abonnement à un magazine inclus

Ateliers de découverte de la langue et de la culture espagnoles (adultes)

« N'ayez pas peur de vous lancer dans cette expérience. Dans un petit groupe, vous aurez l'occasion de découvrir le plaisir d'apprendre une langue étrangère ! »

INFOS

Pour les débutants : le mercredi de 18h à 20h

Pour les initiés : le samedi de 10h30 à 12h30

Date(s) : à partir du mercredi 13 janvier et du samedi 16 janvier 2010

Lieu : LEEP Namur - rue Lelièvre, 5 à 5000 Namur

Prix : 10 séances de deux heures : 115 €

Ateliers de découverte de la langue et de la culture anglaises (adultes)

INFOS

Pour les débutants : le mercredi de 14h30 à 16h30

Pour les initiés : le vendredi de 13h30 à 15h30

Date(s) : à partir du mercredi 13 janvier et du vendredi 16 janvier 2010

Lieu : LEEP Namur - rue Lelièvre, 5 à 5000 Namur

Prix : 10 séances de deux heures : 115 €

Renseignements et inscriptions :

Ligue de l'Enseignement et de l'Education

permanente Namur-Dinant

Rue Lelièvre, 5 à 5000 Namur

Tél. : 081/22.87.17 - Fax : 081/22.44.53

Courriel : leepnamur@mifbn.org

La Ligue déménage !!!

Les nouveaux bureaux de la Ligue de l'Enseignement et de l'éducation permanente se trouvent désormais au :

2, rue de la Fontaine - 1000 Bruxelles

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 02/512 97 81 ou par mail à admin@ligue-enseignement.be.

Cotisation et don 2010

Si vous n'avez pas encore payé votre cotisation **2010**, merci de le faire dans les meilleurs délais. La cotisation **2010** est de **20€** minimum.

Par ailleurs, faire un **don**, c'est marquer votre soutien (les dons de **30€** et plus sont déductibles de vos impôts).

A verser sur le compte n° 000-0127664-12 de la Ligue de l'Enseignement et de l'Education Permanente, asbl - 1000 Bruxelles - Communication : cotisation ou don 2010

Pour toute information concernant le suivi de votre affiliation, veuillez contacter Laurent Bourgeois.

Tél. : 02/512.97.81 - Email : admin@ligue-enseignement.be

Les formations à la Ligue... de juin à septembre 2010

Juin 2010

Le samedi, 5 juin 2010

Namur : visite de l'atelier de parfumerie Guy Delforge et du jardin des plantes à couleurs

Le lundi, 7 juin 2010

Se sensibiliser à l'écoute active

Gérer les comportements agressifs et augmenter la confiance en soi

Le vendredi, 11 juin 2010

La conduite de réunion

Le week-end des 12 et 13 juin 2010

Et si communiquer n'était pas inné ...

De la relaxation à la méditation

Sur les traces de Charles Buls

Le lundi, 14 juin 2010

La technique du jeu de rôles

Le mardi, 15 juin 2010

Pédagogie de l'animation

Le jeudi, 17 juin 2010

Changements climatiques

Juillet 2010

Du jeudi 1^{er} juillet au mercredi 7 juillet 2010

Formation d'animateurs de projets socioculturels

Du samedi 3 au mercredi 7 juillet 2010

Carte de vie : J'ai rendez-vous avec moi-même

Chanter pour le plaisir!

Des sens à l'essence, méditation et création plastique
L'art du conte et du conteur

Août 2010

Du mercredi 25 au vendredi 27 août 2010

Développer son projet personnel

Etre motivé, se motiver et rester motivé

La pose de la voix

Le kit de survie du responsable d'ASBL

Prendre la parole en public : Des outils pour développer la confiance en soi

Ressourcement « Last minute »

Septembre 2010

Le jeudi, 9 septembre 2010

Développer votre réseau relationnel

Le vendredi, 17 septembre 2010

L'accueil et la remobilisation du public

Le vendredi, 24 septembre 2010

Bien-être et émotions au travail dans le secteur non marchand

Pour en savoir plus sur nos stages et tout notre programme de formations; visitez le site de la Ligue

↳ www.ligue-enseignement.be

ou contactez le secteur formation au 02/511.25.87

Analyse statistique et relation écoles-familles : quels enjeux pour les associations ?

Sollicités en décembre 2009 par la Coordination locale du programme saint-gillois de cohésion sociale en ce qui concerne les rapports entre écoles et familles sous l'angle de l'approche statistique, nous proposons ici une réflexion sur les enjeux que pose le recours aux statistiques dans nos pratiques lorsqu'il s'agit de réfléchir aux actions, voire d'anticiper des actions, pour mieux aborder les problématiques à rencontrer. Ce propos, bien que parti de la commune de Saint-Gilles, s'en écarte volontairement, puisque de nombreux facteurs sociaux se retrouvent dans les autres communes du Centre et de ses alentours, à savoir les communes de la « première couronne » bruxelloise, anciennes communes industrielles et ouvrières accueillant les ouvriers et leurs descendants.

Plus spécifiquement, nous sommes partis de la synthèse socio-démographique réalisée en 2009 par l'Institut de gestion de l'environnement et d'aménagement du territoire (IGEAT, ULB) et l'Observatoire de la santé et du social (OSS), sous la forme de « fiches communales ». Ces études étaient le fruit d'une commande de la Commission communautaire française sur base des missions dévolues par le décret « cohésion sociale » (2004). L'IGEAT et l'OSS furent chargés de regrouper les statistiques disponibles et d'identifier

une première série d'enjeux dans les communes bruxelloises, afin de permettre aux associations, actives dans le cadre de ce décret, de s'outiller pour creuser leur analyse, sur base de données chiffrées présentées de façon claire et didactique. L'idée étant celle d'un « état des lieux » sur les problématiques qui conditionnent la cohésion sociale dans nos quartiers : l'emploi, la santé, l'éducation, la démographie, la multiculturalité dans les communes.

Deux questions découlent de notre approche et la guident : que

disent ces chiffres dont nous pouvons faire usage pour changer notre échelle d'analyse et l'étoffer, d'une part ? Mais, que ne disent pas ces chiffres, que nous savons ou dont nous avons une connaissance qualitative et que les chiffres ne peuvent pas (encore) cerner, d'autre part ?

Deux données démographiques intéressantes

Les fiches communales sont intéressantes car leur contenu a une portée didactique évidente, un « mode d'emploi » les rend



L'École 4, place Bethléem

accessibles à l'entendement des acteurs associatifs. Toutefois, en ce qui concerne l'enseignement et l'éducation, les fiches sont assez pauvres. Si les principaux enjeux sont documentés (population scolaire, choix – ou relégation – dans les filières, retard scolaire), il est, de fait, difficile d'exploiter en profondeur des données en ce qui concerne un projet de cohésion sociale tel que le nôtre, qui entend *favoriser le dialogue entre les familles populaires en milieu multiculturel et les écoles communales fondamentales*.

À l'exception de deux informations. Deux données macro sont pertinentes, qui confirment les observations de terrain et les analyses empiriques. D'une part, une **pyramide des âges** qui montre une population jeune en *forte croissance* et en âge de scolarité ou de fréquenter une crèche (0-5 ans). D'autre part, une population globalement jeune mais qui, dans le même temps, se **renouvelle**. Nous évoquons l'arrivée, depuis quelques années, de jeunes adultes et jeunes couples mettant leurs enfants dans les écoles communales. On sait que ces personnes possèdent un capital socioculturel important. De fait, elles échappent à la catégorie sociologique «milieu populaire», vu leur niveau de diplôme. Ceci a un effet sur le «style» des écoles et des familles.

Aussi, la démarche visant à rapprocher les données statistiques des observations empiriques et des pratiques de terrain, n'en est qu'à son *début* – tant pour Saint-Gilles que pour les autres communes inscrites dans l'«Espace de développement renforcé du logement et de la rénovation» défini par la Région bruxelloise, présentes en cohésion sociale.

Les relations familles-écoles

Dans le travail du secteur Interculturel de la Ligue de l'Enseignement, en termes de chiffres, lorsque nous mettons en place nos projets, nous ne collectons pas de données statistiques.

Et ce, pour plusieurs raisons:

- une évidente question de déontologie (l'Instruction publique n'est pas tenue de divulguer des données concernant les familles et relevant de la vie privée);
- les problèmes principaux de la relation écoles-familles, nous les connaissons (même si cet avis doit être nuancé et complété, comme expliqué ci-dessous):

- d'où viennent les problèmes de communication écoles-familles (pour ce qui concerne la faible implication des parents dans les rencontres *formelles* avec l'écoles (bulletin, réunions de parents, convocation au PMS, rencontre avec la direction...)?;
- d'où viennent les problèmes que les enfants manifestent dans les classes, dans la cour de récréation?;
- quelle est la source des réticences/résistances chez une partie des enseignants à assurer une collaboration continue dans les projets proposés ou à ouvrir la classe?;
- ...

Si les écarts familles-écoles sont l'effet de mécanismes qui évoluent, se redéfinissent, les **éléments structurants** qui les déterminent, eux, ne semblent pas se transformer de façon notable. L'analyse qui a conduit la Ligue de l'Enseignement (à partir de la fin des années 1970) à se pencher de près sur les écoles populaires où se concentraient les populations immigrées s'est avérée fertile.

Pour autant, nous poursuivons une analyse avant tout *qualitative* des phénomènes sociaux déterminant les relations entre familles et écoles, notamment en ce qui concerne la situation des primo-arrivants. Nous parlons ici de l'arrivée rapide et désynchronisée de groupes de migrants récents, porteurs d'attentes, de bagages de vie et de situations concrètes assez différentes des migrants «of-

ficiels» (à des fins de travail, durant les années 1960-1970). Des populations à propos desquelles, justement, nous ne disposons, à ce jour, à tous niveaux (politiques, universités, acteurs sociaux de terrain, institutions fédérales comme le Centre pour l'égalité des chances), d'**aucune statistique fiable et complète**. Seulement des approximations, des estimations. Or, celles-ci sont partielles et utilisent des modes de comptabilisation que les scientifiques critiquent².

Certes, la présence des nouveaux migrants et les effets visibles de ceux-ci à Bruxelles sont en partie observables. *Observables*, mais pas vraiment *quantifiables*, ou seulement pour *certaines facettes du vécu des primo-arrivants*. Facettes, notamment, qui laissent une **trace administrative du phénomène**. Prenons l'exemple de la *migration par regroupement familial*. De cela, toute commune peut parler car elle a en sa possession des traces administratives. Traces qu'elle peut traduire en chiffres et en tableaux. Mais cela ne représente qu'une petite partie de la complexité contemporaine et évolutive des phénomènes migratoires et vaut davantage pour certaines populations, nous pensons aux ressortissants du Maghreb ou de Turquie.

Cela signifie également que, si certaines données fiables et assez précises nous étaient accessibles, cela nous permettrait d'**affiner** notre analyse de situations sociales que vivent les familles et qui déterminent leur rapport à l'école et, partant, leur intégration sociale! Autrement dit, cela signifie que ce qu'on ne connaît pas, on ne peut ni le *nommer*, ni l'*analyser* et, par ricochet, encore moins le *quantifier* de façon *fiable*!

Focus sur certains aspects de la condition de vie de ces familles

Cette entrée en matière d'ordre épistémologique formulée, nous relevons plusieurs aspects des relations familles-écoles pour lesquels il serait intéressant d'avoir des données complémentaires, y compris statistiques. Il s'agirait de *mieux cerner les conditions de vie des familles, à travers les aspects qui ont un effet direct sur la scolarité et l'éducation*. Afin de réfléchir à de nouveaux projets pour rendre plus fructueuses les relations familles-écoles et, par conséquent, favoriser l'intégration sociale des familles migrantes.

En effet, la qualité de la scolarité est déterminée par de nombreux facteurs. Si les capacités intellectuelles jouent, des facteurs d'ordre familial (histoire familiale récente,

situation parentale ...), psychologique, matériel, administratif ... sont également prépondérants. Ces aspects, s'ils posent problème dans le quotidien des familles et de l'enfant et s'ils s'additionnent à d'autres (ce qui est fréquent), fragilisent les parents dans leur rôle éducatif et fragilisent les enfants. La sociologie de l'école et de l'éducation a mis en évidence, depuis plusieurs décennies, l'importance du contexte social dans le parcours scolaire des enfants et des adolescents. Ce sont certains aspects de la situation familiale qui, semble-t-il, demanderaient à être étoffés de chiffres, pour ensuite produire une **analyse qualitative**.

Citons, de façon non exhaustive, les aspects suivants :

- *quel usage de la télévision et des nouveaux médias est-il fait/n'est-il pas fait dans les familles? Qui fait quoi? Avec quel rôle?*;
- *l'alimentation des familles*;
- *l'état de santé des femmes (au plan physique et mental), car il a un impact direct dans l'éducation; cet aspect rejoint le concept de «santé perçue», un indicateur présenté dans l'«Atlas de la santé et du social de Bruxelles-Capitale 2006» par l'OSS³*;
- *corrélativement: quel usage est-il fait, par les femmes et par les hommes, des ressources médicales au sein des familles?*;
- *l'hygiène de vie au sens large: sommeil, nourriture, loisirs, rapport au quartier et ses ressources ...*;
- *un état des lieux des familles selon leur situation: familles monoparentales, recomposées, mères isolées ... – l'étude ne fait que l'esquisser*;
- *l'investissement et la présence du père dans l'éducation; corrélativement: quelle est son activité (type de travail)?*;
- *le niveau d'études de chacun des parents et la présence*

d'analphabétisme dans les familles migrantes, en prenant en compte le pays d'origine (en effet, le rapport au savoir et à l'importance accordée à l'école est différent selon, par exemple, qu'on vienne d'un ancien pays communiste qui avait un système très structuré, où les femmes d'ailleurs eurent une place, ou du Brésil, du Maroc, de la Turquie et d'Inde; ou qu'on soit Rom de Macédoine où, dans les campagnes notamment, l'obligation scolaire est loin d'être la norme);

- *la dimension du genre, de façon générale, est absente de l'analyse; or, il est pertinent d'aborder des dimensions sociales et éducatives selon le vécu et les pratiques des hommes et des femmes.*

L'enjeu serait de **traduire qualitativement les chiffres** qui ressortiraient de telles sources d'informations. Il reste évidemment possible que des facettes de la condition de vie familiale nous soient *inaccessibles*, ou *non décodables*, pour diverses raisons. Là est le dilemme de la démarche socio-démographique: nombre de nos publics ressortissent à la catégorie sociale «*primo-arrivant en situation irrégulière*» (clandestins).

Chiffres: les limites actuelles

C'est pourquoi le problème avec les populations en situation clandestine dans ce contexte de mondialisation des mouvements migratoires est que, par définition, elles ne laissent que très peu de traces administratives. Si ce n'est via les statistiques des expulsions ou bien les chiffres des services de l'Inspection du travail, lors des contrôles des chantiers de construction par exemple. Pour autant, ces données ne représentent qu'une facette spécifique de l'impact des migrants – par ailleurs abordé

par un biais répressif.

On ne sait donc pas chiffrer ces populations clandestines. De fait, toute une série d'aspects de leur vie nous échappent en termes d'informations, d'analyse, de réponses à des problématiques sociales (santé, logement, rapport au pays d'origine ...). Même si on peut évidemment supputer, souvent à l'échelle locale, par toutes les voies informelles possibles, que la vie des migrants clandestins est (très) difficile. Et puis ces données, si un jour elles existent, comporteront une **dimension éthique et politique** particulièrement délicate: vivant en situation irrégulière, les personnes baignent dans l'angoisse des contrôles, des expulsions! Des chiffres qui, s'ils existent un jour, devront être encadrés par des procédures strictes afin qu'elles ne tombent pas dans les mains de personnes, de groupes, d'instances répressives ou de partis extrémistes.

Le dilemme des statistiques constitue un vrai défi. Elles placent l'acteur associatif et le scientifique, tôt dans sa réflexion, face à une sorte de vide. Un vide que des collaborations et recherches plus étroites pourraient peut-être combler. Sans omettre pour autant la question du *pourquoi* et des *effets pratiques*. Développer une semblable démarche pourrait se transformer en «intelligence collective» entre associations et chercheurs universitaires. À condition que l'on ne fasse pas l'économie du *pourquoi* ainsi que du rapport coûts-bénéfices: à quoi, en effet, pourrait servir une collaboration de ce type si elle n'aboutit à aucune mesure de fond, tant on sait que les moyens financiers de la Région bruxelloise sont limités. Et la crise au niveau fédéral n'augure rien de bon pour les Régions ...

« Élèves à l'heure »

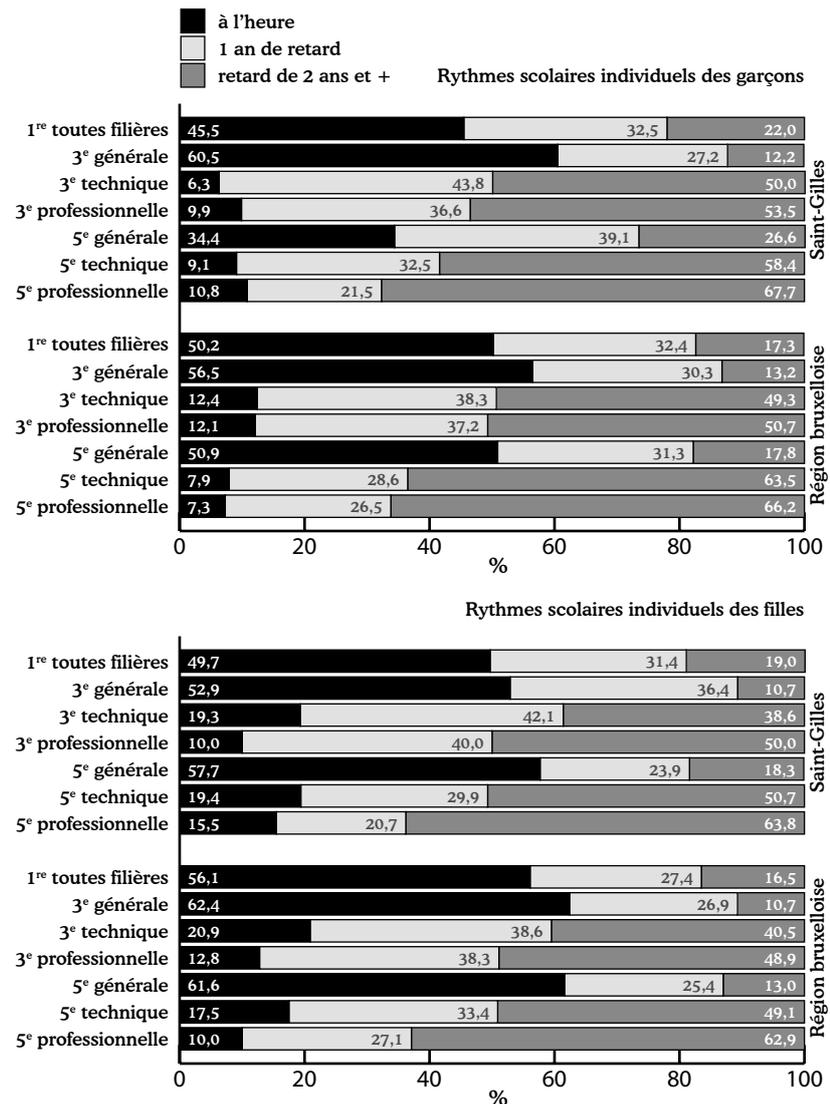
Si on corrèle la notion « d'élève à l'heure »⁴, au-delà de la proportion des enfants qui le sont ou pas, à l'augmentation démographique des enfants en bas âge, ne faut-il pas formuler une hypothèse. Est-ce que, par ricochet, puisque les écoles maternelles sont vite complètes, ne faut-il pas envisager que certaines familles risquent de mettre leur enfant à l'école à 5, voire 6 ans? Ce qui creuserait encore l'écart, en termes d'apprentissages, entre eux et les enfants scolarisés dès 2 ans et demi-3 ans ... À court terme, cela augmentera la pression sur les écoles populaires bruxelloises et détériorera les relations écoles-familles, toujours fragiles parce toujours à recommencer! ■

1. « ULB-IGEAT » et « Observatoire de la santé et du social », Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise 2009, Commission communautaire française, 2009. Fiches bientôt accessibles sur : www.cocof.irisnet.be/site/fr/affsoc/cohesion/index_htm/
2. C'est ce qu'analyse le Centre pour l'égalité des chances dans son rapport 2008 sur les migrations en Belgique : *Migrations et populations issues de l'immigration en Belgique. Rapport statistique et démographique 2008*, surtout dans la partie 7 et la conclusion.
3. Patrick Deboosere et Sylvie Gadeyne, « Santé perçue », in *Atlas de la santé et du social de Bruxelles-Capitale 2006*, Commission communautaire commune, pp.111-137.
4. Les élèves à l'heure sont les enfants se trouvant dans l'année scolaire qui correspond à leur âge.

Cet article a été relu par Benjamin Wayens, IGEAT-ULB, co-rédacteur des « fiches communales ».

Rythmes scolaires dans l'enseignement obligatoire

Rythmes scolaires des élèves dans l'enseignement secondaire (en 1^{re}, 3^e et 5^e année) vivant à Saint-Gilles et en Région bruxelloise par sexe et filière au cours de l'année scolaire 2007-2008.



Source :

ULB-IGEAT, Observatoire de la Santé et du Social, Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise, Commission communautaire française, 2010.

Le secteur Formation de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl

Les stages résidentiels d'été de la Ligue



La Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl a le plaisir de vous proposer deux périodes de stages résidentiels, l'une début juillet et l'autre fin août, en créativité, développement personnel et management associatif, au Domaine des Masures à Han-sur-Lesse, rue des Chasseurs Ardennais, 40, situé dans l'une des plus belles régions de notre pays. Ce centre de dépaysement et de plein air vous séduira par son calme et son milieu naturel exceptionnel. ■

Vous trouverez toutes les informations utiles en nous contactant ou en consultant notre site Internet :

Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente A.S.B.L.
Secteur des formations
Rue de la Fontaine, 2
1000 Bruxelles
02/511 25 87
formation@ligue-enseignement.be
www.ligue-enseignement.be

Programme

Du samedi 03 au dimanche 07 juillet 2010, vous aurez le choix entre 4 stages :

- « Des sens à l'essence » - Méditation et peinture
- L'art du conte et du conteur
- Carte de vie
- Chanter pour le plaisir !

Du mercredi 25 au vendredi 27 août 2010, nous vous proposons 6 stages :

- Prendre la parole en public : Des outils pour développer la confiance en soi
- Ressourcement « Last minute »
- Développer son projet personnel
- Être motivé, se motiver et rester motivé
- La voix, un merveilleux outil à préserver
- Le kit de survie du responsable d'ASBL

La Ligue organise une session
médico-pédagogique sur...

... les maladies vénériennes (novembre 1923)

Après la saignée démographique provoquée par la Première Guerre mondiale, les autorités gouvernementales ont mené une politique nataliste destinée au repeuplement du pays. Or, le mouvement de réduction des naissances, le néo-malthusianisme, déjà visible avant la guerre, se confirme à l'issue du conflit. Ce phénomène, dû à différents facteurs trop longs à détailler ici, préoccupe non seulement le politique, mais aussi les autorités morales (médecins, religieux, juristes, enseignants). Des mesures de coercition vont donc être prises pour empêcher la propagande anticonceptionnelle.

En 1922¹, le gouvernement catholique-libéral présidé par Georges Theunis (1873-1966) faisait voter une loi empêchant la contraception et la publicité pour les méthodes contraceptives². Cette loi renforçait les dispositions antérieures et reprenait celles du code Napoléon de 1810 *condamnant les obscénités et les moyens destinés à empêcher ou interrompre une grossesse*. La même année, était fondée, sous le Haut Patronage de S. M. la Reine Elisabeth, «La Ligue nationale belge contre le péril vénérien». La naissance de cette Ligue était étroitement liée à la recrudescence des maladies vé-

nériennes, mais aussi aux théories nées en Angleterre, connues sous le nom d'eugénisme.

L'eugénisme

Dans de nombreux pays européens et aux Etats-Unis, en effet, certains recommandaient, depuis le XIX^e siècle, de veiller à mettre au monde des enfants sains, forts et capables de procréer à leur tour «une descendance de qualité»³. En 1919, des membres de l'Institut de Sociologie Solvay avaient fondé la «Société belge d'Eugénisme» qui comptait en son sein plusieurs médecins et qui avait comme objectif de dépister les familles saines et «tarées,

d'introduire le certificat prénuptial, d'empêcher les criminels de se reproduire et d'éveiller dans notre pays le souci de la préservation de la race.»⁴. Les eugénistes accordaient donc beaucoup d'attention «à la qualité biologique» des nouveaux-nés. Il fallait, selon eux, combattre les effets nocifs de certaines maladies, parmi lesquelles les maladies vénériennes, la tuberculose, l'alcoolisme.

Or, les maladies vénériennes - appelées aujourd'hui sexuellement transmissibles - étaient, au sortir de la guerre, en nette progression. «La Ligue contre le péril vénérien», qui réunissait, dans ses divers comités, des médecins

et des personnalités en vue parmi lesquelles figurait le chirurgien Le Clerc-Dandoy, professeur à l'ULB, s'était assignée une triple tâche : porter assistance aux victimes de l'endémie vénérienne, les diriger vers des centres de traitement en vue de les désinfecter et de les rendre non contagieux, et, enfin, combattre les préjugés et dissiper l'ignorance concernant ces maladies. Outre la blennorrhagie, c'était surtout la syphilis qui était visée dans la mesure où régnait, depuis le XIXe siècle, la conviction fautive que c'était une maladie héréditaire, à travers plusieurs générations, qui pouvait se transmettre par un individu apparemment sain.

On attribuait souvent la responsabilité de plusieurs pathologies à un « ancêtre » qui aurait « fauté » (le rachitisme, la surdité, les inadaptations sociales et morales, les psychopathies)⁵. Il était donc urgent, selon les fondateurs de la Ligue nationale, de mener une politique de prévention et d'information. Elle organisait des conférences à l'intention des enseignants et des jeunes adolescents, publiait des brochures, des affiches et des tracts, diffusait des films⁶, dont l'utilisation pédagogique était à la fois reconnue, mais aussi critiquée, car le film pouvait « contrarier l'action moralisatrice de l'école »⁷.

C'est à cette propagande intense que la Ligue de l'Enseignement, en organisant cette session médico-pédagogique consacrée aux maladies vénériennes, faisait écho. Jane Brigode⁸ (1870-1952), alors vice-présidente au Conseil général depuis 1912, militante féministe et conseillère libérale de Forest (1921-1946), qui s'était investie fortement dans l'action de la « Ligue contre les maladies vénériennes », n'était sans doute pas étrangère à l'organisation de la journée⁹. Pierre Nolf, ministre libéral des Sciences et des Arts, par ailleurs médecin et professeur à la Faculté

de médecine de l'Université de Liège, avait accepté la présidence d'honneur de cette journée.

Pour une éducation, mais par quels moyens ?

Si tous les intervenants semblaient s'accorder sur les dangers des maladies vénériennes et la nécessité d'une éducation sexuelle pour « sauvegarder la santé publique ... pour enrayer ce mal qui menace la race entière »¹⁰, s'ils étaient généralement d'accord également sur le fait qu'il fallait agir et éviter que l'information sur la sexualité ne se fasse, comme le disait Ovide Decroly, dans la clandestinité « au hasard des compagnonnages, d'une façon grivoise, souvent vicieuse, parfois dangereuse »¹¹, les moyens d'y parvenir ne faisaient nullement l'unanimité. L'information, selon certains, incombaient à la famille, en l'occurrence à la mère pour les filles, au père pour les garçons. D'autres proposaient que l'éducation sexuelle soit faite par l'instituteur ou par le médecin. Certains l'envisageaient dès l'école primaire à partir de huit ans, d'autres au quatrième degré seulement.

Diverses questions furent débattues : cette éducation devait-elle être collective ou individuelle ? Ou devait-elle se faire en milieu mixte, dans le cadre d'un cours de biologie avec un soutien moral, en collaboration avec les parents ? Devait-elle être différente selon qu'on s'adressait à des adolescents de l'enseignement général ou à des élèves fréquentant l'enseignement technique et professionnel ? Sur toutes ces questions, les avis étaient fort partagés et parfois tranchés. Un certain consensus semble cependant s'être

“ Le personnel enseignant n'était pas préparé à cette tâche nouvelle pour laquelle il fallait avoir beaucoup de doigté ; l'éducation sexuelle, en effet, ne figurait à l'Ecole normale dans aucun plan d'études en vigueur. Elle ne pouvait être faite qu'à l'occasion de l'enseignement de certaines branches comme l'hygiène, la puériculture, les sciences naturelles, la morale. ”



Affiche éditée par la Ligue nationale belge contre le péril vénérien. Provenance - Collection privée

dégagé sur l'idée qu'il fallait dissocier « éducation sexuelle » et information concernant les maladies vénériennes.

L'éducation sexuelle, appelée aussi *biologique* par les intervenants, devait se limiter à la question, jugée très importante, de la « reproduction de la race » en prenant comme exemple le monde des plantes et des animaux pour passer insensiblement ensuite à l'être humain. L'information concernant les maladies vénériennes ne pouvait avoir lieu que plus tard, à partir de la puberté. Elle devait comporter une information scientifique qui revenait à un spécialiste, c'est-à-dire au médecin, mais elle devait également contenir un volet de mise en garde contre les mauvaises fréquentations, la débauche, les dangers que constituaient pour l'individu et sa postérité, la blennorrhagie et la syphilis.

Toutes ces questions sur lesquelles on était loin de faire l'unanimité étaient subordonnées à une difficulté fondamentale soulignée par le Directeur au ministère des Sciences et des Arts : le personnel enseignant n'était pas préparé à cette tâche nouvelle pour laquelle il fallait avoir beaucoup de doigté ; l'éducation sexuelle, en effet, ne figurait à l'Ecole normale dans aucun plan d'études en vigueur. Elle ne pouvait être faite qu'à l'occasion de

l'enseignement de certaines branches comme l'hygiène, la puériculture, les sciences naturelles, la morale. L'intervenant posait une autre question judicieuse. En mettant l'accent sur les maladies vénériennes à partir de la puberté, l'éducateur mettait brutalement le jeune homme et la jeune fille devant la laideur et la douleur de la relation sexuelle. Dans le domaine de l'éducation sexuelle, « l'on passe donc, disait-il, de l'obscurité la plus complète à la lumière la plus aveuglante. »

Et l'amour ?

En fait, pratiquement tous les intervenants évitent de parler vraiment de la sexualité qui n'est vue que sous son aspect « sordide des maladies vénériennes et de la débauche » ou sous la finalité de la « procréation dans le mariage ». Les pédagogues, biologistes et médecins qui interviennent au colloque ne concevaient pas que parler de sexualité, renvoyait à d'autres domaines (l'anatomie, la contraception et surtout les sentiments comme la pudeur, la tendresse, l'amour). Albert Jacquemin, professeur de biologie à l'Athénée provincial de Morlanwelz, fut relativement isolé lorsqu'il souligna que la vie sexuelle tenait une place considérable dans la vie des êtres humains et que l'amour était une constante préoccupation. Livrant son expérience de pédagogue ayant abordé le sujet de l'éducation sexuelle depuis 1906, il faisait part de plusieurs constatations aujourd'hui évidentes : c'est un sujet, disait-il, difficile à enseigner si l'on n'est pas parfaitement au fait de sa matière ; l'information doit être adaptée au milieu, à l'âge du public auquel on s'adresse, il faut la présenter avec une grande délicatesse et beaucoup de tact ; le rôle de l'école, ajoutait-il, dans cette éducation est essentiel car bien souvent les parents ne sont pas à même de faire l'éducation sexuelle de leurs enfants, même dans les milieux les plus avertis, et la crainte des maladies vénériennes n'amène pas la moralité et la suppression de la « débauche ».

On ne s'improvise donc pas, concluait-il, éducateur en sexualité et il vaut mieux ne pas toucher à ces questions si l'on ne trouve personne qui soit assez doué pour en parler avec compétence. Prudemment, il ajoutait : pour instaurer une éducation sexuelle à l'école, il faut avant tout faire l'éducation des éducateurs. C'est peut-être cette leçon de prudence qui explique que la Ligue de l'Enseignement n'abordera plus, par la suite, la question de l'éducation sexuelle ! ■

1. La loi est votée à la Chambre en 1922 et au Sénat en mai 1923.
2. La loi de 1923 restera en vigueur jusqu'en 1973.
3. Les fondements de l'eugénisme moderne sont attribués à Francis Galton (1822-1911), cousin de Charles Darwin. La lecture de *L'origine des espèces* l'amène à envisager qu'on peut appliquer aux êtres humains, sur le modèle de l'élevage sélectif des animaux, une amélioration de la race humaine.
4. Pour toutes ces questions cf. V. Piette et E. Gubin, *La politique nataliste de l'entre-deux-guerres dans Corps de femmes. Sexualité et contrôle social*. Sous la dir. de Marie-Thérèse Coenen, Bruxelles, de Boeck université, 2002, pp. 115-129, et H. Peemans-Pouillet, *Féminisme et contrôle des naissances* dans *idem*, pp. 131-157.
5. En réalité, la syphilis est transmise lors de relations sexuelles. Elle peut, dans certains cas, être transmise de la mère à l'enfant dans l'utérus. La maladie, qui peut entraîner la mort ou des malformations du nouveau-né, est combattue efficacement depuis l'apparition de la pénicilline dans les années 1940.
6. Un film américain intitulé *Don de la vie* ainsi qu'un film documentaire en plusieurs épisodes *Ouvrons les yeux* étaient projetés lors de « séances de cinématographie » dans les écoles professionnelles et techniques, les foyers féminins. L'Association elle-même produit un film *Le mortel baiser*.
7. Au moment où se déroulait cette séance médico-pédagogique, était projeté, sur les écrans du pays, un film qui fit scandale. Intitulé *La Garçonne*, il mettait en scène, d'après le romancier français V. Marguerite, une jeune fille qui, trompée par son fiancé, se livrait à la « débauche ». L'auteur du roman, qui connut un grand succès, se vit d'ailleurs retirer la Légion d'honneur à cause de ce roman. Le film avait été interdit en France, mais pas en Belgique où les trois partis traditionnels avaient voté, en 1920, une loi interdisant l'entrée dans les salles obscures aux mineurs de moins de 16 ans, sauf si le film avait obtenu le visa de la Commission de contrôle. Toutefois, A. Max, confronté aux troubles et aux protestations suscitées par ce film, en interdira la projection sur les écrans bruxellois.
8. *Dictionnaire des femmes belges. XIX^e et XX^e siècles*, sous la dir. de E. Gubin, C. Jacques, V. Piette et J. Puissant, Racine, 2006, pp. 79-81.
9. La session médico-pédagogique eut lieu dans la Salle de Marbre du Palais des Académies les 3 et 4 novembre 1923 devant une salle comble (*Bull de la Ligue*, 1923, 3-4, pp. 146-148).
10. Document n° 54, p. 36.
11. Document n° 54, p. 45.

bref

Thomas Malthus et le malthusianisme



Thomas Malthus (1766 – 1834) est un pasteur anglican et un économiste britannique de l'École classique. Il est surtout connu pour ses travaux sur les rapports entre les dynamiques de croissance de la population et la production.

Son nom a donné dans le langage courant un adjectif, « malthusien », pour caractériser un état d'esprit conservateur qui s'oppose à l'investissement et craint la rareté, et une doctrine, le malthusianisme, qui impose une politique active de contrôle de la croissance de la population. En effet, selon Malthus, la croissance démographique est beaucoup plus rapide que la croissance de la production alimentaire, ce qui nécessite une limitation de la natalité des pauvres pour éviter les famines dues à la surpopulation.

Les néomalthusiens ont fait de cette limitation des naissances un droit et un devoir humains qui suscita bon nombre de polémiques.

Bibliographie

- Exposition *Pas ce soir Chéri(e)* organisée par la Plate-forme « Normes, genre et sexualité » de l'ULB en collaboration avec le Département des Archives et Bibliothèque du 21 janvier au 30 mai 2010.
- *L'éducation sexuelle et l'action pédagogique dans la lutte contre le péril vénérien*, Documents n° 54, 1924, 136 p.
- J. Stengers, *Les pratiques anticonceptionnelles dans le mariage au XIX^e et XX^e siècle. Problèmes humains et attitudes religieuses* dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, T. 49, 1971, pp. 403-481 et pp. 1119-1174.
- Eliane Gubin, *Choisir l'histoire des femmes*, Bruxelles, éditions de l'ULB, 2007, 258 p.
- Dossier *Parler sexe, parler vrai* dans *Eduquer* n° 72, 2010, pp. 18-37.

L'apprentissage par projet pour promouvoir la réussite : un pari raisonnable ?

Une expérience en 1^{re} année de la formation des ingénieurs à l'ULB

Peut-on faire un lien entre les méthodes d'enseignement utilisées et la réussite en première année à l'université ?

Certaines études effectuées dans l'enseignement obligatoire semblent montrer que les méthodes actives pourraient être défavorables à la réussite d'élèves issus de milieux défavorisés car elles solliciteraient des comportements méthodologiques plus développés dans les familles aisées (curiosité intellectuelle, lectures, recherche d'informations, culture générale...). Mais nombre de chercheurs en éducation évoquent aussi la difficulté méthodologique que représente ce type de recherche tant les variables agissantes sont nombreuses. Par ailleurs, rien ne prouve que la situation soit comparable dans l'enseignement supérieur et notamment dans la formation des ingénieurs¹.

Intéressés par cette question, nous avons tenté de lister les facteurs sur lesquels le lien entre pédagogie active et réussite pourrait se construire et avons interrogé la représentation des étudiants sur ces facteurs. Leurs réponses ne permettent pas de dégager une quelconque certitude, mais permettent peut-être de formuler des hypothèses et de soulever des paradoxes.

Un contexte

Il y a bientôt dix ans, la faculté des sciences appliquées de l'Université libre de Bruxelles introduisait l'apprentissage par projet dans son programme. Cette réforme, à l'instar de beaucoup de réformes du même type, visait les finalités suivantes :

- offrir aux étudiants des situations concrètes leur permettant de mobiliser les savoirs faire et savoirs acquis dans les cours et ce, dès la première année de formation ;

- augmenter le développement de compétences nécessaires à la profession mais insuffisamment présentes dans un cursus axé jusqu'alors sur les sciences et les techniques, telles que la communication orale et écrite, le travail en équipe, la gestion du temps...

Dans ce contexte, le projet de première année est celui qui, d'une part, est le plus ambitieux en terme d'ingénierie pédagogique, mais, d'autre part, est celui

Projet de première année: réalisation d'un prototype			
Descriptif	Objectifs	Evaluation	Encadrement
Réalisation d'un prototype à partir d'un cahier des charges sous la direction d'un chef de projet. Ex: lunette de Galilée, lance-balles de tennis...	<ul style="list-style-type: none"> - Mener à terme un projet - Faire des liens entre les cours de 1^{re} année - Faire des liens entre une théorie et ses applications pratiques - Travailler en équipe - Rédiger un rapport et en faire la présentation orale 	<p>Evaluation formative</p> <ul style="list-style-type: none"> - évaluation de mi-parcours - test du prototype <p>Evaluation certificative</p> <ul style="list-style-type: none"> - rapport écrit - présentation orale - fonctionnement du groupe 	Par le chef de projet et le Bureau d'Appui pédagogique
Projet de 4 ^e année: chef de projet			
Descriptif	Objectifs	Evaluation	Encadrement
Encadrer un groupe de 6 étudiants dans la réalisation d'un prototype sous la supervision d'un enseignant.	<ul style="list-style-type: none"> - Amener une équipe au plus loin de ses possibilités - Rendre compte de son travail de chef de projet de manière critique et réflexive - Assurer la gestion du projet dans toutes ses dimensions (scientifique, technique, logistique et humaine) 	<p>Evaluation formative</p> <ul style="list-style-type: none"> - évaluation de mi-parcours - test du prototype <p>Evaluation certificative</p> <ul style="list-style-type: none"> - portfolio - entretien oral - rapport du superviseur - rédaction d'un bilan du projet 	Par un superviseur (enseignant de la faculté) et le Bureau d'Appui pédagogique

Tableau 1 : description globale du design pédagogique

qui poursuit un objectif de plus: favoriser la réussite des étudiants nouvellement arrivés à l'université.

D'un côté: un dispositif pédagogique complexe

Le projet que nous souhaitons mettre au centre de cet article présente comme particularité que chaque groupe de 6 étudiants de première année est encadré par un étudiant de 4^e année. Cet étudiant senior joue le rôle de chef d'équipe. Il choisit ce travail en tant que projet de 4^e année crédité dans son programme. Ce projet a pour objectif de développer des compétences de chef de projet (gestion de groupe, planification du travail, leadership...).

Afin d'être le plus clair possible, nous proposons une représentation de l'ensemble du dispositif à l'aide du tableau synthétique suivant. (Tabl. 1)

En résumé, trois acteurs à garder en mémoire:

- l'étudiant de première année

(en groupe de 6);

- l'étudiant de 4^e année: le chef d'équipe;
- l'enseignant qui supervise le chef d'équipe: le superviseur.

De l'autre côté: des mesures qui semblent favoriser la réussite des étudiants

Grâce à des études menées en pédagogie universitaire, nous avons identifié les facteurs pouvant avoir un impact positif sur la réussite (Romainville 1999, Galand 2005, Parmentier 1998...) et également présents dans l'ingénierie pédagogique du projet. Nous les reprenons de manière synthétique:

- l'évaluation formative (qui joue un rôle formateur mais n'a pas d'incidence sur la note de l'étudiant)
 - évaluation continue (tout au long du projet)
 - évaluation de mi-parcours non certificative
- la méthode pédagogique
 - apprentissage actif
 - activité contextualisée et à

production concrète (ex: construire un bathyscaque, une radio émetteur-récepteur...)

- clarté du contrat didactique (ce qui est attendu est clairement annoncé oralement et par écrit)

- l'affiliation sociale

- groupe de pairs (les étudiants travaillent en groupe)
- parrainage (ils sont encadrés par un étudiant plus âgé)

Ces variables tournent autour de trois axes:

Le dispositif prévoit de l'évaluation formative fréquente ainsi qu'une évaluation de mi-parcours permettant aux étudiants de réajuster leur travail en cours de projet.

La méthode pédagogique permet l'implication rapide de l'étudiant dans son projet d'étude en lui donnant d'emblée la possibilité de mesurer comment un ingénieur mobilise un ensemble de savoirs et de savoir faire pour répondre à un problème complexe.

Etudiants doubleurs et non doubleurs	
Items	% d'appréciation positive
Pensez-vous que l'évaluation de mi-parcours soit utile ?	89 %
La présentation orale de mi-parcours vous a-t-elle aidé pour la suite ?	76 %
Le rapport écrit de mi-parcours vous a-t-il aidé pour la rédaction ?	81 %

Tableau 3 : résultats concernant l'évaluation

Le travail en équipe permet aux étudiants de faire des rencontres et de se constituer un réseau social. Il joue donc le rôle de facilitateur d'affiliation sociale.

Les étudiants sont encadrés par un étudiant senior (dimension de mentorat).

Une enquête

Nous nous baserons principalement sur l'évaluation de programme réalisée en février 2006 (Postiaux & El Mahjouri 2007). Les étudiants interrogés sont soit des étudiants qui ont réussi et qui sont en 2e année, soit des étudiants qui ont échoué et qui sont toujours en première année (43 % des étudiants concernés ont participé à l'enquête).

L'enquête par questionnaire anonyme présentait à la fois des questions fermées, soit avec échelle d'appréciation à 4 pas (pas du tout, peu/beaucoup, énormément), soit avec choix multiple, ainsi que des questions ouvertes.

Les résultats

Evaluation formative (tabl. 3) :

- évaluation continue
- évaluation de mi-parcours non certificative

Méthode pédagogique (tabl. 4)

- apprentissage actif
- activité contextualisée et à production concrète
- clarté du contrat didactique

Affiliation sociale (tabl. 5)

- groupe de pairs
- parrainage

A la question ouverte «que représentait pour vous le chef d'équipe ?»

Plus de la moitié choisissent les termes coach, leader ou mentor.

L'ensemble des questions ci-dessus posées uniquement aux étudiants non doubleurs ont un pourcentage plus élevé sans que cette distinction n'apparaisse comme significativement différente sur le plan statistique.

Lorsque l'on questionne directement les étudiants sur les facteurs influençant peut-être leur réussite, les résultats apparaissent nettement plus contrastés. (Tabl. 6)

Il est également à noter que pour 72 % des étudiants doubleurs et non doubleurs, la note du projet était supérieure à celle de leur moyenne générale.

Interrogés sur ce point lors des séances de suivi, les superviseurs attribuent cette différence aux éléments suivants :

- le suivi continu et rapproché de chaque étudiant par le chef d'équipe qui se sent très concerné par le parcours de chacun de ses étudiants favorise la persévérance ;
- l'évaluation continue et l'évaluation de mi-parcours permettent des réajustements ;
- la note de groupe profite aux étudiants plus faibles (les dissociations de note sont rares et uniquement liées à un défaut d'investissement) ;
- l'implication des étudiants est

plus forte dans le projet que dans les cours.

En guise de conclusion :

De manière globale, lorsque les étudiants sont interrogés sur les différents paramètres sans mentionner clairement la réussite ou l'échec, ils sont globalement affirmatifs : oui, ils se sont fait des amis grâce au projet. Oui, l'évaluation de mi-parcours les a aidés. De manière claire, les étudiants sont positivement sensibles à la dimension sociale du projet ainsi qu'à l'évaluation continue que celui-ci permet.

Si nous observons plus attentivement, les items relatifs directement à la méthode pédagogique, les résultats sont plus contrastés, essentiellement concernant le contrat didactique (guide, planning...). A relever que faire en sorte que les étudiants s'approprient les outils et documents mis à leur disposition reste un aspect difficile du projet.

Interrogés directement sur le lien entre réussite et projet, les étudiants ne sont plus aussi positifs. Sans préjudice de savoir si oui ou non le projet a un impact sur

leur réussite, différentes questions peuvent être soulevées : sont-ils conscients des paramètres qui peuvent avoir un rôle sur leur réussite ? Est-il envisageable pour eux que leur réussite ne soit pas uniquement liée à leurs efforts ou mérite personnels ? N'ont-ils pas tendance à lier à la réussite ce qui est simple ou facile et non pas un projet impliquant, coûteux en temps ?

Enfin, doubleurs et non doubleurs s'entendent pour dire qu'ils se sont plus impliqués dans le projet que dans les cours. Rappelons que la note de projet est supérieure à la moyenne générale pour plus de 70 % des étudiants. Le lien entre réussite et implication, et entre projet et implication semble donc se confirmer.

Bien que cette étude n'apporte pas de preuve irréfutable du lien entre réussite et pédagogie active, si tant est que cette preuve puisse être faite, elle conforte notre faculté dans ses efforts pour tenter de mettre en place une pédagogie de la réussite en première année. On le sait, la réponse à l'échec est plus souvent axée

Etudiants doubleurs et non doubleurs	
Items	% d'appréciation positive
Avez-vous eu le sentiment d'être actif dans votre apprentissage ?	73 %
Avez-vous lu le guide du projet ?	75 %
Le guide vous a-t-il aidé à comprendre ce que l'on attendait de vous ?	59 %
Le planning vous a-t-il aidé à gérer le projet dans le temps ?	44 %
Les objectifs du projet étaient-ils clairs pour vous ?	73 %
Avez-vous eu le sentiment d'être responsable de votre apprentissage ? Vous êtes-vous impliqué activement dans le projet ?	87 %
Vous êtes-vous impliqué activement dans le projet ?	88 %
Vous êtes-vous impliqué activement dans les cours ?	57 %

Tableau 4 : résultats concernant la méthode pédagogique

sur les structures d'aide extérieures au programme de cours, et les initiatives tentant de changer l'enseignement dispensé, plutôt que d'outiller les étudiants faibles de « béquilles », sont encore trop rares (Romainville 1998). Les résultats positifs des questions relatives au lien social, à l'évaluation continue, à l'encadrement rapproché et à la dimension concrète du projet nous rassurent dans notre choix.

Opter pour les méthodes actives nous paraît donc un pari raisonnable, même s'il importera, dans les années à venir, de poursuivre le travail d'évaluation de programme engagé. ■

1. La formation d'ingénieurs en Communauté française de Belgique est conditionnée à la réussite d'un examen d'entrée. Aux dires des enseignants, cet examen d'entrée n'est pas (ou plus) très sélectif. Mais le fait qu'il existe met forcément les étudiants qui s'y inscrivent dans un projet plus réfléchi et, en tout cas, relativement anticipé.

- Comprendre les raisons de l'échec pour promouvoir la réussite (2002). *Les cahiers de l'IPM*, 53.
- Frenay, M., Noël, B., Parmentier, P., et Romainville, M. (1998). *L'étudiant-apprenant. Grilles de lecture pour l'enseignant universitaire*. Bruxelles, De Boeck & Larcier
- Galand, B., Neuville, S. & Frenay, M. (2005). L'échec à l'université en Communauté française de Belgique: Comprendre pour mieux prévenir? *Cahiers de Recherche en Education et Formation*, 39, 5-17.
- Louryan, S., et Thys-Clément, F. (sous la dir.) (1999). *Enseignement secondaire et enseignement universitaire. Quelles missions pour chacun?* Bruxelles: Editions de l'Université de Bruxelles.
- Postiaux, N. & El Mahjouri, S. (2007). Apprentissage par projet en 1re année. Quel dispositif pour quels effets? Une expérience en formation d'ingénieurs. *Actes du colloque Questions de pédagogie dans l'enseignement supérieur. Les pédagogies actives: enjeux et conditions*. 24-26 janvier 2007. Louvain-la-Neuve.
- Romainville, M.. (1997). Peut-on prédire la réussite d'une première année universitaire? *Revue Française Pédagogique*, 119, 81-90.
- Romainville, M. (2000). *L'échec dans l'université de masse*. Paris, l'Harmattan.

Etudiants doubleurs et non doubleurs	
Items	% d'appréciation positive
Aviez-vous eu des contacts avec les membres de votre groupe avant le projet?	2 %
Avez-vous gardé des contacts avec votre groupe de projet?	80 %
Etes-vous devenus des amis?	61 %
Vous arrive-t-il encore de travailler ensemble?	43 %
Pensez-vous que l'encadrement par un chef d'équipe soit important dans le cadre du projet?	79 %
Le travail en équipe vous a-t-il motivé pour le projet?	70 %

Tableau 5 : résultats concernant la dimension sociale et relationnelle

Etudiants non doubleurs	
Item : les dimensions suivantes ont-elles joué un rôle sur votre réussite?	Accord en fréquence absolue
- le travail d'équipe	26/56
- la réalisation concrète	35/56
- la présentation orale	31/56
Avec le recul, pensez-vous que le projet a joué un rôle dans votre réussite?	16/56

Tableau 6 : résultats des non doubleurs concernant l'impact du projet sur leur réussite

publications

espace de

Libertés

MAGAZINE DU CENTRE D'ACTION LAÏQUE

Dans le numéro de mai 2010
Codes : les suivre ou les casser?

Les codes : permanents mais si changeants, dans l'espace et le temps. S'y conformer, s'y affronter? Ouvrant le champ des stéréotypes et des préjugés, les codes restent une constante, du local à l'universel. À examiner donc, de très près.

INFOS

Prix de l'abonnement annuel: 20 €. 02 627 68 68 - email: espace@ulb.ac.be
En vente également en librairies (2€).



Les universités africaines francophones face au LMD Les effets du processus de Bologne sur l'enseignement supérieur au-delà des frontières de l'Europe

Dans cet ouvrage, le point sur la pénétration du LMD (Licence - Maîtrise - Doctorat) en Afrique est établi sans complaisance. Les conclusions rappellent les enjeux et les contraintes du contexte et incitent à trouver les moyens d'une appropriation fière de ce nouveau mode d'organisation de l'enseignement supérieur.

INFOS

De Jean-Emile Charlier, Sarah Croché et Abdou Karim Ndoye - 2009
Le livre est disponible au prix de 39€ sur le site: www.academia-bruylant.be

Les universités africaines francophones face au LMD

Jean-Emile Charlier
Sarah Croché
Abdou Karim Ndoye

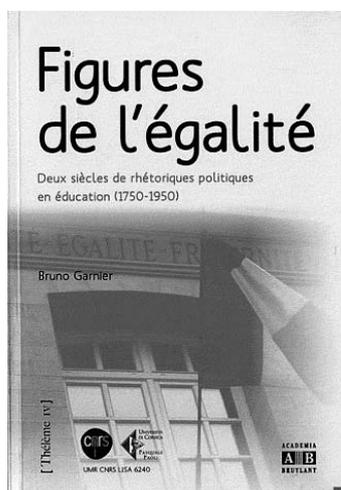


Figures de l'égalité Deux siècles de rhétoriques politiques en éducation (1750-1950)

L'objet de l'ouvrage est de caractériser l'égalité en éducation, d'analyser les conditions historiques de sa convocation dans les discours politiques et d'étudier les évolutions qui l'ont affectée dans le temps, de son émergence au début de son déclin.

INFOS

Par Bruno Garnier - 2010
Le livre est disponible au prix de 29,50€ sur le site: www.academia-bruylant.be



événements

Exposition : L'Amérique, c'est notre histoire

Je t'aime moi non plus! Voilà sans doute ce qui résume bien trois siècles de relations entre les USA et l'Europe. Une histoire passionnée, jamais neutre, que raconte l'exposition présentée par le Musée de l'Europe.

INFOS

Du 15 octobre 2010 au 09 mai 2011
Site de Tour & Taxis
www.expo-europe-usa.be
info@expo-europe-usa.be

« Journées profs » à l'exposition « L'Amérique, c'est notre histoire »

Lors de ces journées, nous aurons le plaisir de vous offrir une visite guidée de l'exposition, le catalogue ainsi que le cahier pédagogique.

INFOS

Dates : mercredi 20, samedi 23 et mercredi 27 octobre 2010
Inscription obligatoire par mail info@expo-europe-usa.be ou par téléphone au 02/549 60 49 - Gratuit pour les enseignants - 6 euros pour les accompagnants.



Les dernières nouvelles du Centre Vidéo de Bruxelles (CVB) et de Vidéo Education Permanente (VIDEP)

Ça sent la fin de l'année scolaire, le printemps, les examens, les vacances d'été...

Vous êtes enseignants, formateurs, animateurs...

Vous travaillez avec des enfants, des jeunes, des adultes...

Vous pensez à l'année prochaine, aux cours que vous donnerez, aux débats que vous organiserez, aux thématiques que vous aborderez...

Vous souhaitez disposer de supports pédagogiques? Nous sommes convaincus que les films le sont par excellence... Notre catalogue regorge de films sur un grand nombre de thématiques, de toute durée, des films d'auteurs, des films d'ateliers vidéo réalisés par des enfants, des jeunes, des adultes. Ils sont disponibles en DVD sur notre catalogue en ligne: www.cvb-videp.be

INFOS

Centre Vidéo de Bruxelles - Vidéo Éducation Permanente
111 rue de la Poste - 1030 Bruxelles www.cvb-videp.be
Claudine Van O - T. +32 (0)2 221 10 62 - claudine.vano@cvb-videp.be



Pour nous contacter

Secrétariat communautaire

Rue de la Fontaine, 2
1000 Bruxelles
Tél.: 02 / 511 25 87 ou 02 / 512 97 81
Fax.: 02 / 514 26 01
N° de compte : 000 - 0127664 - 12
e-mail : info@ligue-enseignement.be
Site: www.ligue-enseignement.be

Président Guy Vlaeminck
Secrétaire général Jean-Pierre Coenraets
Trésorier général Francis Godaux
Directeur Patrick Hullebroeck
Assistante Cécile Van Ouytsel
Responsable de l'administration Colette Theys
Assistants Laurent Bourgois
Animatrice du secteur communication - Internet
Marie Versele

Mise en page Eric Vandenheede

Permanents du secteur formation
Iouri Godiscal
Sylwana Tichoniuk
Eric Vandenheede
Jean-Claude Wéry

Coordinateur du secteur interculturel
Olivier Bonny

Assistante Nicolette Bandella

Animateurs du secteur interculturel
Karine Chave
Laure-Anne Farhi
Hakema El Hoffadi
Agnès Lalau
Hanane Cherqaoui Fassi
Olivia Colinet
Soâd Ben Abdelkader
Mélanie Tremel
Jeanne Delobel
Gloria Picqueur
Sabine Renteux

Animatrice de la revue Eduquer
Valérie Silberberg

Secrétariats des sections régionales

Régionale du Brabant wallon

Présidente Yolande Liebin
Rue des Brasseurs, 7
1400 Nivelles
Tél.: 067 / 21 21 66

Régionale de Charleroi

(à la Maison de la Laïcité)
Présidente Maggy Roels
Rue de France, 31
6000 Charleroi
Tél.: 071 / 29 74 05

Régionale du Hainaut occidental

Président Jacques Langlet
Rue des Clairisses, 13
7500 Tournai
Tél.: 069 / 84 72 03

Section locale de Mouscron-Comines

Administrateur Rénalde Leleux
Rue du Val, 1
7700 Mouscron
Tél.: 056 / 34 07 33

Régionale de Liège

Président Vincent Thys
Rue Fabry, 19
4000 Liège
Tél.: 04 / 223 20 20

Régionale du Luxembourg

Présidente Michelle Baudoux
Rue de Sesselich, 123
6700 Arlon
Tél.: 063 / 21 80 81

Régionale Mons-Borinage-Centre

Président Guy Hattiez
Rue de la Grande Triperie, 44
7000 Mons
Tél.: 065 / 31 90 14

Régionale de Namur

Président Charles Seumois
Rue Lelièvre, 5
5000 Namur
Tél.: 081/22.87.17



avec...

le soutien de la Communauté française.